

BAROMÈTRE 2016 DE LA MICROFINANCE



7^e édition

EN PARTENARIAT AVEC



CAISSE D'ÉPARGNE
FÉDÉRATION NATIONALE



The MasterCard
Foundation

GROUPE



EUROPEAN
MICROFINANCE
PLATFORM
NETWORKING WITH THE SOUTH



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : QUELS ENJEUX POUR LA MICROFINANCE ?

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Éditorial



Jean-Luc Perron
Vice-président de Convergences
Délégué général de la Fondation
Grameen Crédit Agricole

En 2015, la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement, l'adoption des 17 Objectifs de développement durable (ODD) par l'Assemblée générale des Nations Unies et l'Accord de Paris sur

le changement climatique ont constitué les temps forts d'une séquence diplomatique exceptionnelle, qui fixe pour les quinze prochaines années le cap d'un développement responsable, solidaire et inclusif. Convergences résume ce cap en une formule mobilisatrice : Zéro exclusion, Zéro carbone, Zéro pauvreté.

La microfinance n'est guère mentionnée dans les textes solennellement adoptés par la communauté internationale. Elle est pourtant un outil essentiel pour l'atteinte des Objectifs fixés. C'est l'ambition de ce Baromètre 2016 que d'illustrer le rôle actuel et le potentiel de la microfinance dans la poursuite de ces Objectifs.

Malgré les controverses, la microfinance reste fidèle à l'ambition de ses pionniers : contribuer à l'éradication de la pauvreté (ODD 1), en permettant aux plus démunis de développer des activités génératrices de revenus, et en les accompagnant par des actions de formation et de conseil.

L'accès des 450 à 500 millions de petits agriculteurs dans le monde à des services financiers adaptés est une condition essentielle pour l'atteinte de l'ODD 2 : éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire. Si le microcrédit, pris isolément, a montré ses limites dans le financement de l'agriculture, la micro-assurance agricole des récoltes et du bétail est appelée à jouer un rôle croissant de protection des exploitations familiales contre les risques naturels, et d'incitation à produire davantage.

Les articles proposés dans ce Baromètre mettent également en valeur les produits et services développés par les institutions de microfinance (IMF) pour un meilleur accès aux services de santé (ODD 3) et d'éducation (ODD 4), à un habitat de qualité, sûr et abordable, et à une énergie propre (ODD 7), dans le contexte des pays en développement, mais aussi dans ceux des pays développés.

Enfin, faut-il rappeler le rôle essentiel joué par la microfinance dans la promotion et l'autonomisation des femmes, contribuant ainsi directement à l'atteinte de l'ODD 5 ?

Si les IMF peuvent jouer ce rôle économique et social, c'est en raison de leur proximité vis-à-vis de leurs clients et de la confiance de ces derniers. Cette confiance exige en retour que les IMF se conforment à des standards élevés de transparence, de qualité et de responsabilité dans la fourniture de leurs services et de leurs financements, et de reporting de leur performance sociale. À cet égard, l'action de la Social Performance Task Force (SPTF) pour l'adoption de standards universels et celle de CERISE pour la diffusion de l'outil SPI4 sont essentielles.

A travers ce Baromètre, Convergences vise à valoriser le rôle de la microfinance dans le développement et appelle tous les acteurs du secteur à poursuivre leurs actions pour une microfinance responsable et inclusive, réel levier dans cet Agenda 2030.

Introduction

Le secteur de la microfinance continue sur sa croissance à deux chiffres. En effet, les chiffres globaux témoignent d'un développement significatif avec un portefeuille de 87 milliards de dollars et 111 millions de clients en 2014 ainsi qu'une croissance estimée pour 2015 de 10% d'encours et 15,8% d'emprunteurs (voir pp. 2 et 3).

Facteur d'inclusion financière, la microfinance est aussi un levier de poids dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. En favorisant l'accès aux services dans les domaines de la santé, de la sécurité alimentaire, de l'éducation, de l'énergie et de l'habitat, le secteur confirme son rôle catalyseur pour un développement global et inclusif. C'est le dossier spécial de cette édition 2016 du Baromètre de la Microfinance.

Les acteurs de la microfinance à travers le monde favorisent l'accès aux services essentiels en élaborant des dispositifs innovants, des produits diversifiés et en adoptant une approche intégrée. Éducation budgétaire, financement de l'agroécologie, développement des énergies renouvelables, autant d'indicateurs du rôle et potentiel croissant du secteur (voir pp. 5 à 9).

Comme chaque année, le Baromètre présente en exclusivité les chiffres de la microfinance en France et en Europe (voir p. 11). Garante de l'accès à l'habitat durable, moteur pour l'emploi, outil d'innovation sociale, la microfinance démontre à nouveau son impact dans les pays développés.

Face à cette croissance du secteur, il importera de poursuivre les initiatives pour construire une microfinance responsable et réactive qui place les clients au cœur des stratégies et actions du secteur (voir p.4).

Cette 7^e édition du Baromètre propose un aperçu de l'essor du secteur et témoigne d'une volonté d'innovation constante de l'ensemble des acteurs.

Bonne lecture !

CAROLINA HERRERA
RESPONSABLE PROGRAMMATION ET ETUDES
CONVERGENCES

EMILIE POISSON
DIRECTRICE EXECUTIVE
CONVERGENCES

Sommaire

Pages 2-3 **Exclusif !**
Chiffres clefs de l'inclusion financière

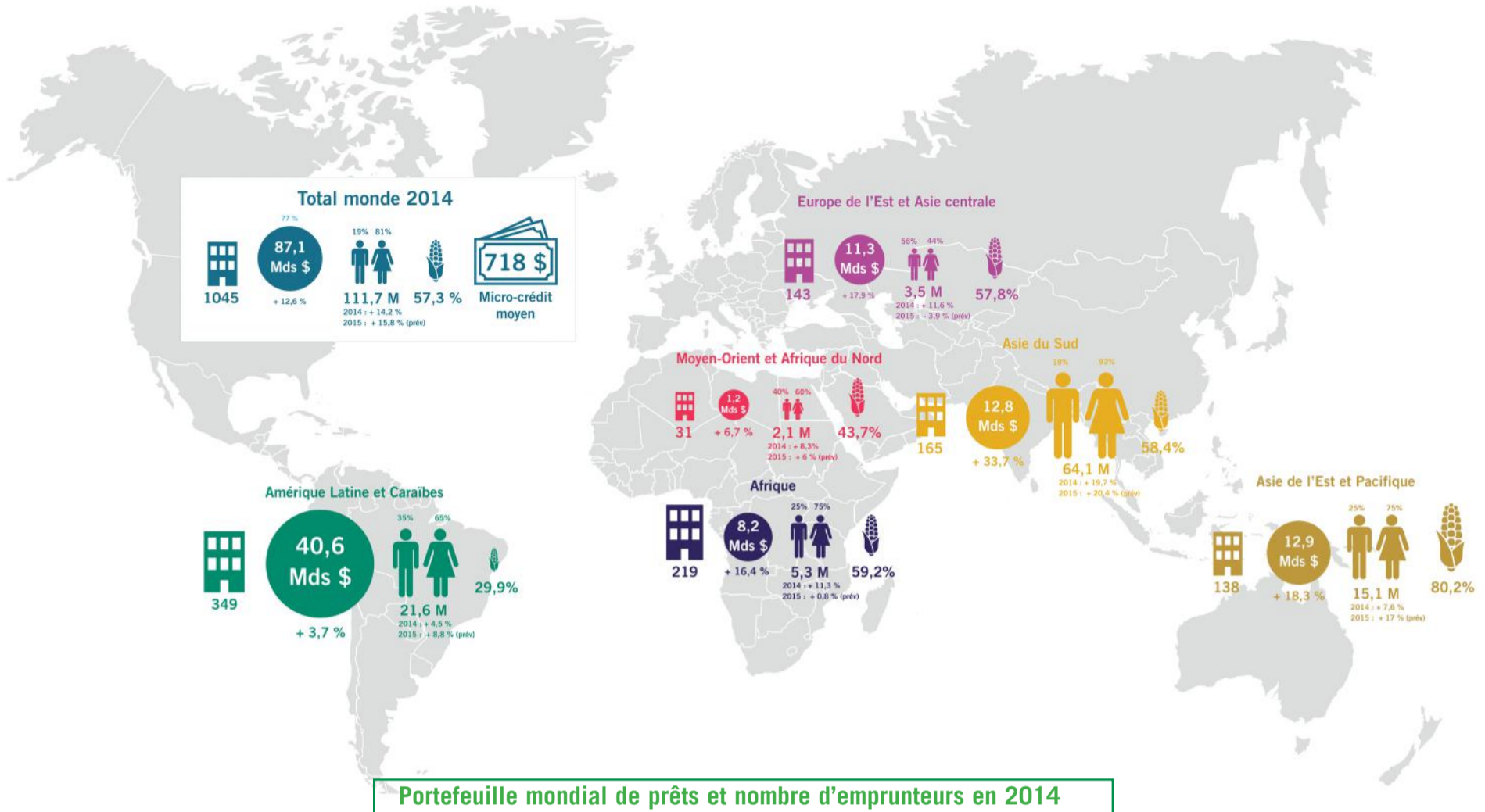
Page 4 **Exclusif !**
Performance sociale

Pages 5-9
Dossier spécial
Microfinance et ODD

Pages 10-11 **Exclusif !**
La microfinance en France et en Europe

Page 12 **Exclusif !**
L'interview de Muhammad Yunus

Zoom sur les chiffres globaux de la microfinance



Source : MIX Market



Nombre d'emprunteurs

2014 : +14,2%

Croissance annuelle



Part d'emprunteurs ruraux



Taille du portefeuille



Nombre d'IMF rapportant au MIX

La microfinance: un secteur en essor mais une croissance à deux vitesses

En 2014, les 1045 institutions communiquant leurs données à la plateforme MIX ont atteint 111,7 millions de clients à faibles revenus et un portefeuille de crédit de 87,1 milliards de dollars pour une croissance de +12,6%. La croissance du nombre d'emprunteurs a presque triplé par rapport à 2013 en passant de +4,8% à +14,2%. On estime le taux de croissance du secteur en 2015 à +10% d'encours et +15,8% d'emprunteurs.

Les 100 institutions les plus importantes dominaient le marché avec 76,9% de l'encours global et 67,7% du total d'emprunteurs.

Les banques et les organisations non gouvernementales (ONG) servaient 27% des emprunteurs au niveau mondial, laissant le reste du marché aux institutions financières non bancaires (IFNB) (43,3%). Malgré cette répartition similaire des clients, les banques détenaient 50,9% de l'encours et les ONG seulement 10,2%. Une étude préliminaire pour 2015 prévoit une croissance de +16% de l'encours

des IFNB et de +14,8% pour les ONG.

L'Asie du Sud enregistrait la croissance la plus élevée tant en termes d'encours que de clients (+33,9% et +19,7%). Cette région comptait davantage d'emprunteurs que le reste du monde (57,3%) bien qu'elle n'enregistre que 14,7% de l'encours global. Selon des estimations, elle réalise encore en 2015 la croissance la plus forte (+42,7% et +20,4%). En revanche, la région Europe de l'Est et Asie centrale a perdu en croissance par rapport à 2013, en passant de +30% à +17,9% d'encours, et connaîtrait en 2015 une perte de

-23,9% d'encours et de -3,8% de clients en raison de la crise économique que traverse la région. L'Afrique connaît également une croissance d'encours moins forte en 2014 (+16,4%) qui devrait fortement ralentir en 2015 jusqu'aux +3,4%. Quant à l'Amérique latine, elle a enregistré le taux de croissance le plus faible en encours et en clients (+3,7% et +4,5%) bien qu'elle détenait près de la moitié du portefeuille mondial (47%). Cependant, les estimations pour 2015 prévoient que l'Amérique latine doublera son taux de croissance.

Au niveau mondial, 57,3% des emprunteurs étaient issus du milieu rural, avec en première position la région Asie de l'Est et Pacifique (80,2%) et l'Amérique latine en dernière position (29,9%). Par ailleurs, 81% étaient des femmes et si la région Europe de l'Est et Asie centrale faisait exception (44%), cette tendance s'observe distinctement en Asie du Sud où les femmes représentaient 92% des emprunteurs.

Top 10 des pays par emprunteurs et par encours

Rang	Pays	Emprunteurs 2014	Croissance emprunteurs	Encours 2014	Croissance encours
1	Inde	39.5m	28.5%	7.3 md	42.6%
2	Pérou	4.1m	3.5%	10.1 md	0.1%
2	Viêt Nam	7.7m	0.5%	6.9 md	5.2%
4	Bangladesh	21.8m	6.7%	4.6 md	22.8%
5	Mexique	6.0m	2.8%	4.7 md	1.7%
6	Colombie	2.8m	5.2%	6.5 md	-8.9%
7	Équateur	1.6m	13.6%	4.7 md	16.7%
8	Bolivie	1.3m	0.1%	5.4 md	16.4%
8	Cambodge	2.1m	13.2%	3.9 md	43.5%
10	Brésil	2.9m	4.7%	2.8 md	7.4%

Le classement des 10 premiers pays est basé sur la taille du portefeuille de prêts et sur le nombre de clients servis au cours de l'exercice 2014. Les pays sont classés en fonction de la moyenne de leur rang centile pour chacun de

ces indicateurs. Ainsi, si le Bangladesh a un score correspondant au rang centile 93% pour le portefeuille de prêts et au 99% pour le nombre de clients, sa valeur moyenne correspond au rang centile 96% et le place à la quatrième position.

Le financement international en faveur de l'inclusion financière reste stable en 2014

Les bailleurs de fonds internationaux se sont engagés à verser au moins 31 milliards de dollars pour l'inclusion financière en 2014. Ce niveau d'engagement reste stable comparé aux engagements totaux de 2013. Ces données sont cohérentes avec les tendances de l'aide publique au développement (APD) publiées par l'Organisation de développement et de coopération économique (OCDE), qui montrent que l'aide internationale (dans tous les secteurs du développement) s'est également stabilisée en 2014. Les fonds publics représentent 72% des financements transfrontaliers en faveur de l'inclusion financière.

La majorité des fonds (environ 80% des engagements totaux) est affectée, directement ou indirectement, au financement des portefeuilles des institutions de microfinance (IMF) de détail. Ce financement se fait principalement par le biais de prêts. Le deuxième plus grand engagement en termes de volume concerne le renforcement des capacités des IMF de détail, et vise à améliorer leurs opérations, leur gestion et leur gouvernance. Le financement des IMF caracole en tête des engagements en partie à cause du volume total de ces interventions. Si on regarde le nombre de projets, on constate qu'un tiers des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux cible le renforcement des

capacités du secteur de l'inclusion financière, essentiellement via le développement de produits et services pertinents et appropriés, et mieux adaptés aux besoins des populations vulnérables ainsi que la promotion d'un environnement politique et d'une infrastructure favorables et propices à un meilleur accès au secteur financier.

En 2014, on a constaté un intérêt croissant pour les services financiers numériques ainsi qu'une hausse rapide et soutenue des engagements en faveur de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). L'Europe orientale et l'Asie centrale continuent de bénéficier de la plus grande part des financements en raison de la forte concentration du financement des IMF, tandis que l'Afrique concentre le plus grand nombre de projets, portant sur des thèmes tels que la jeunesse, les femmes, la finance numérique ou le financement agricole. Par ailleurs, les bailleurs déclarent vouloir augmenter leurs engagements en Afrique subsaharienne et continuer à financer en priorité le soutien aux IMF, les systèmes de paiement et les programmes de protection des consommateurs.

EDLIRA DASHI
ANALYSTE PRINCIPALE
FUNDING LANDSCAPE

Zoom sur les institutions de microfinance : du financement aux produits

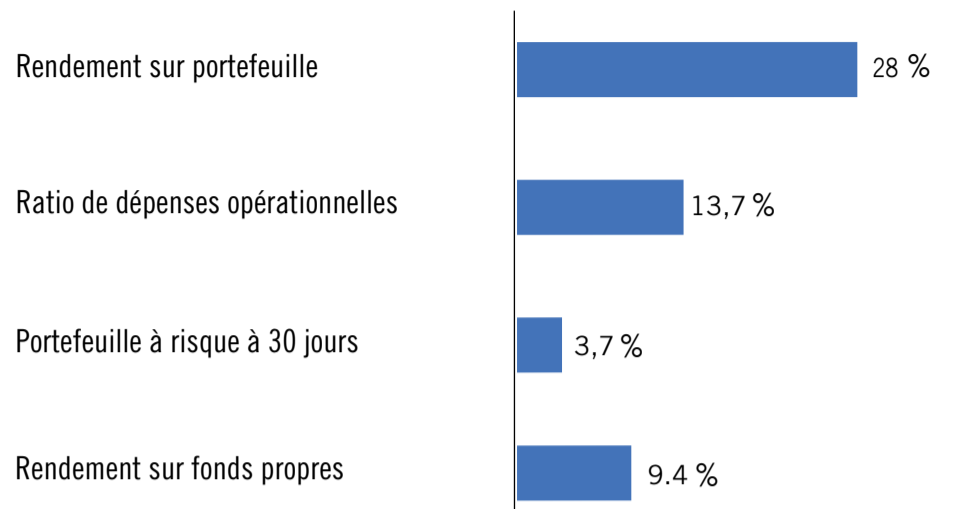
En 2014, le rendement sur capitaux propres des institutions reportant au MIX au niveau mondial était de 9,4%. L'Asie du Sud occupait la première position avec un taux de rendement de 14,2%, suivie de près par le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) et l'Asie de l'Est et Pacifique, au coude à coude avec un rendement respectif de 12,3% et 12,2%. Malgré une légère hausse, l'Afrique a enregistré cette année encore le taux de rendement le plus faible avec 6,9%.

Le rendement sur portefeuille au niveau mondial était de 28% avec le MENA en tête (32,4%) tandis que l'Asie du Sud avait le rendement le plus faible (23,7%).

La médiane du portefeuille à risque supérieur à 30 jours était de 3,7%, l'Asie du Sud enregistrant un portefeuille inférieur à 1%. Les institutions d'Afrique subsaharienne ont fait face à davantage de risques avec un taux de 6%.

Le ratio de dépenses opérationnelles, moyen de mesure du coût des services, était de 13,7% au niveau mondial. Les institutions d'Asie du Sud sont parvenues à maintenir un ratio bas (9,9%) grâce à de faibles charges patronales et à une plus forte productivité de leur modèles de services. En revanche, l'Afrique subsaharienne a enregistré le ratio le plus élevé avec 17,1%.

Ratios de performance médians des IMF en 2014



Les dépôts, première source de financement du secteur

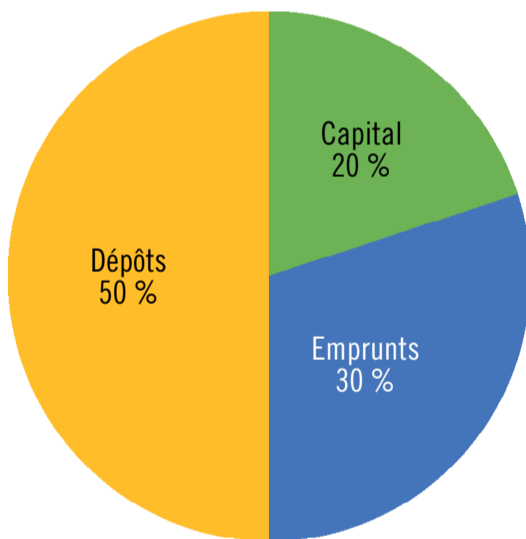
Les sources de financement du secteur de la microfinance sont les dépôts, les emprunts et le capital. En 2014, les dépôts constituaient la source principale de financement des institutions avec 50%, suivis par les emprunts (30%) et le capital (19%).

Les banques étaient financées par les dépôts à hauteur de 60%, contrairement aux organisations non gouvernementales (ONG) et aux institutions financières non bancaires (IFNB), qui reposaient principalement sur

les emprunts (52,8% et 40,8%). Le capital n'a constitué qu'une source de financement subsidiaire, avec 17,6% pour les banques, 30,6% pour les ONG et 19,8% pour les IFNB.

L'Afrique subsaharienne a été la région la plus financée par les dépôts (70,6%) suivie par l'Amérique latine (62%). Dans la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord et en Asie du Sud, où la plupart des IFNB ne peuvent pas collecter de l'épargne, les emprunts étaient la première source de financement, pour plus de 50%, suivis par le capital (42,8% et 20,9%).

Sources de financement des IMF en 2014



Les institutions étoffent l'offre de services avec des produits non-financiers

Au niveau mondial, on a enregistré une moyenne équilibrée dans l'offre de produits hors-crédit entre les services de dépôts, d'assurance volontaire et les services non-financiers. En effet, l'offre de services d'assurance volontaire a connu une forte croissance, en passant de 17% en 2013 à 55%. L'offre de services non financiers est passée de 40% à 58,9% se concentrant notamment sur des services d'éducation, d'aide à l'entrepreneuriat, de santé et d'autonomisation des femmes, qui affichent tous un taux supérieur à 50%. Les services de dépôts ont au contraire connu une baisse, en passant de 76% à 54,7%.

Les banques étaient les institutions proposant le plus de services de dépôts (90%). Les ONG étaient les premières sur le marché des assurances volontaires (65,9%) et des services non-financiers (60,9%).

Ainsi, les régions avec une forte présence de banques telles que l'Afrique subsaharienne et l'Asie de l'Est et Pacifique avaient le taux le plus élevé d'institutions proposant des services de dépôt (93,6% et 83,3%), et les plus faibles taux d'offre de services d'assurance volontaire et de services non-financiers. A contrario, l'Asie du Sud, région caractérisée par la forte présence d'ONG et d'IFNB affichait le taux le plus élevé d'institutions offrant ces services avec une offre supérieure à 70% pour chacun d'entre eux, suivie par la région Europe de l'Est et Asie centrale (69,2% et 74,1%).

MOHITA KHAMAR
RESPONSABLE ÉTUDE DE MARCHÉ
MIX MARKET

Offre de produits hors-crédit des IMF en 2014



Lexique

Institutions de microfinance (IMF) :

Organismes qui peuvent proposer l'ouverture de comptes d'épargne, des crédits et d'autres produits financiers à des clients à faibles revenus. Ils comprennent des structures non-financières (organisations non gouvernementales, prestataires, fournisseurs de services bancaires à distance), des organismes fédérateurs (coopératives, associations de services financiers, caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées, groupes de solidarité - Self-help groups) et des institutions financières (banques et institutions financières non bancaires)¹.

Capital :

Investissements qui correspondent généralement à la part d'un actionnaire dans l'IMF qui a un statut le permettant et sont souvent rentabilisés à la sortie lors de plus-values ou durant l'investissement sous forme de dividendes².

Emprunts :

Fonds qu'une IMF a reçus par le biais d'un contrat de prêt ou de tout autre accord contractuel fixant un taux d'intérêt en vigueur sur le marché (emprunt commercial) ou à un taux d'intérêt inférieur à celui en vigueur sur le marché (emprunt bonifié)³.

Dépôts :

Montant total des fonds placés sur les comptes d'une IMF et remboursables aux clients sur demande. Cela comprend tous les comptes courants, comptes chèques ou comptes d'épargne remboursables sur demande. Inclut également les dépôts à terme, à échéance fixe⁴.

^{1,2} MIX Market and CGAP, 2015 Funding Explorer for Financial Inclusion, 2015.

^{3,4} CGAP, Directives Concertées pour la microfinance : Définitions de certains termes, ratios et retraitements financiers dans le domaine de la microfinance, 2003.

Méthodologie

Les calculs se basent sur des données fournies par des prestataires de services financiers au réseau MIX, disponibles sur www.mixmarket.org. Le MIX met tout en œuvre pour recueillir des données auprès des principaux acteurs de chaque marché de la microfinance afin de garantir la visibilité de tous les marchés. Toutefois, le MIX ne recueille pas de données sur tous les acteurs dans chaque pays.

Les chiffres concernant le nombre de clients et l'encours de crédit pour 2014 sont basés sur les données fournies par 1045 institutions.

Les taux de croissance du nombre de clients et du portefeuille de prêts pour la période 2012-2014 sont basés sur un ensemble de données pondérées issues d'un groupe de 1045 institutions ayant fourni des données pour chacune des années de la période 2012-2014.

Les estimations de croissance pour 2015, au niveau mondial et régional, se basent sur toutes les institutions ayant fourni des données au MIX pour les périodes allant du 31 décembre 2014 au 30 septembre 2015 ou jusqu'au 31 décembre

2015. Le taux de croissance a été calculé pour chacune des institutions, puis pondéré par rapport à leurs parts de marché en utilisant la valeur estimée pour la fin de l'année 2014. L'échantillon comprend 451 institutions représentant 90% du marché en 2014 en termes de clients et de portefeuille de prêts brut.

Les données sur les financements proviennent des institutions de microfinance. Dans le cas de données manquantes, des estimations ont été calculées uniquement lorsque l'institution avait communiqué suffisamment de données dans un premier temps. À titre d'exemple, lorsque une institution n'a pas communiqué son taux de financement par capital, ce dernier a été estimé si les actifs et passifs de son bilan étaient disponibles. De même, les dépôts et les emprunts ont été calculés en supposant que le total du passif ne comprenait que des dépôts ou des emprunts et que deux de ces trois valeurs étaient disponibles. L'analyse des sources de financement s'est faite à partir des données de 641 institutions représentant 70% du marché de 2014 en termes de clients.

Résumé de l'enquête 2015 sur l'application des Normes Universelles

Lancées en 2012 par la Social Performance Task Force (SPTF), les Normes Universelles de gestion de la performance sociale (Normes Universelles) rassemblent dans un manuel exhaustif les meilleures pratiques visant à aider les institutions de microfinance (IMF) à mettre les clients au centre de leurs décisions stratégiques et opérationnelles, et à aligner leurs politiques et leurs procédures sur les pratiques commerciales responsables. Aujourd'hui, les Normes Universelles sont considérées comme la référence au niveau mondial en termes de pratiques rigoureuses de gestion de la performance sociale dans le secteur de la finance inclusive.

Au cours des trois dernières années, la SPTF – en partenariat avec l'Appel mondial pour une microfinance responsable, le MIX et, pour la première fois, la Campagne du Sommet du Microcrédit – a effectué une enquête annuelle portant sur la mise en pratique des Normes Universelles. Cette enquête permet à la SPTF et à ses partenaires d'observer l'état de mise en œuvre des Normes Universelles et des outils et initiatives liés, ainsi que d'identifier les meilleurs moyens de promouvoir et de soutenir les parties prenantes dans l'application des pratiques de gestion de la performance sociale.

L'enquête 2015 a été menée auprès de 407 acteurs du secteur ; 60% d'entre eux étaient des IMF (IMF comprenant des organisations non gouvernementales - ONG, des banques et des institutions financières non bancaires - IFNB), 13% des réseaux et associations et 8% des investisseurs.

Les résultats révèlent une augmentation continue de la connaissance et de l'application des Normes Universelles dans les différents groupes d'intervenants. 91% des sondés affirment être « assez familiers, familiers ou très familiers » avec les Normes Universelles et 82% trouvent que les normes sont « très utiles » ou « utiles » à leurs institutions.

Tout comme en 2014, le site internet de la SPTF est arrivé au premier rang des sites consultés pour trouver des informations, des outils et des ressources sur la gestion de la performance sociale (la consultation du site de la SPTF a augmenté de 58 à 71% en un an). Les sites internet de la Campagne Smart, du MIX et du CGAP figurent également en haut du classement.

La connaissance de SPI4 (outil d'évaluation sociale en phase avec les Normes Universelles) a augmenté de manière significative, avec 77% des sondés déclarant être « assez familiers, familiers ou très familiers » avec cet outil (66% l'année précédente).

Les résultats montrent également la forte influence des Normes Universelles dans les pratiques des IMF : 74% d'entre eux ont déclaré que les Normes Universelles influencent la mise en œuvre de pratiques de gestion de la performance sociale et 47% ont modifié les pratiques de leur organisation après avoir pris connaissance des Normes Universelles.

Les dimensions (1) « définir et suivre les objectifs sociaux », et (2) « s'assurer de l'engagement du conseil d'administration, de la direction et du personnel en faveur des objectifs sociaux » sont considérées comme les domaines où les Normes Universelles ont le plus d'influence. Les dimensions des Normes Universelles ayant les niveaux d'application par les IMF actuellement les plus élevés sont celles relatives au « traitement responsable des clients » (dimension 4) et au « traitement responsable des employés » (dimension 5).

Les résultats des réseaux et associations sont également prometteurs, avec 96% d'entre eux étant « assez familiers, familiers ou très familiers » avec les Normes Universelles et 100% déclarant avoir discuté des Normes Universelles avec les parties intéressées dans leur région (90% en 2014).

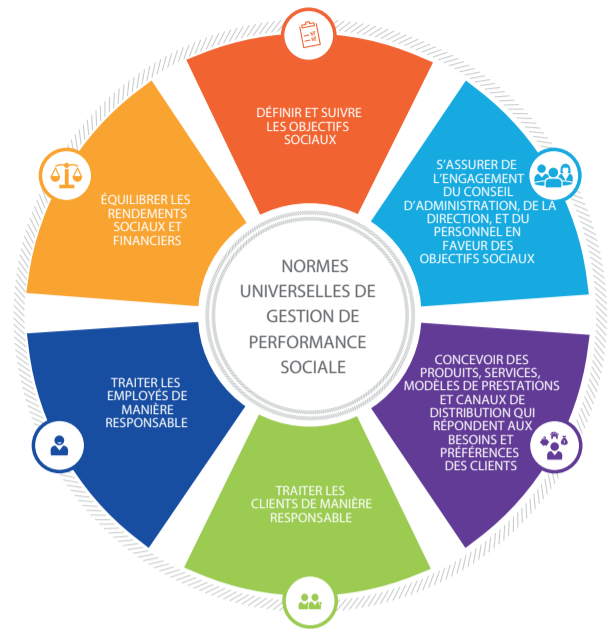
Les résultats concernant les

investisseurs sociaux sont aussi très encourageants. 100% des investisseurs sociaux déclarent être « assez familiers, familiers ou très familiers » avec les Normes Universelles (91% en 2014). 64% d'entre eux affirment avoir abordé les Normes Universelles avec les entités dans lesquelles ils investissent au moins une fois dans l'année. L'offre de conditions préférentielles par les investisseurs aux institutions financières fermement engagées en faveur de la performance sociale constitue une autre avancée remarquable. En 2015, 50% des sondés ont déclaré offrir des conditions préférentielles (32% l'année précédente).

En dépit du parti pris inhérent à ce type de sondage, les résultats révèlent une tendance très positive concernant la mise en pratique des Normes Universelles et la mise du client au centre de toutes les décisions stratégiques et opérationnelles chez les IMF, les réseaux et les investisseurs.

L'année prochaine, la SPTF continuera de promouvoir l'application des Normes Universelles auprès de tous les intervenants du secteur partout dans le monde. À ce titre, la SPTF compte proposer des formations et des outils pour leur mise en pratique. De plus, elle sera chargée de la Facilité pour la Microfinance Responsable et travaillera de concert avec CERISE pour l'adoption du SPI4 au niveau mondial. La SPTF est également en train de développer des orientations pour la gestion des résultats sociaux (pour les IMF et les investisseurs) et de définir une liste restreinte d'indicateurs sociaux communs dans les axes prioritaires. Ces orientations et indicateurs sociaux seront mis à l'essai sur le terrain en 2016. L'évaluation des résultats est une étape clef pour permettre au secteur de la finance inclusive d'atteindre et de démontrer sa mission sociale.

LETICIA EMME
DIRECTRICE DES OPÉRATIONS
ET DES PROJETS SPÉCIAUX
SOCIAL PERFORMANCE TASK FORCE (SPTF)



Source : Les Normes Universelles de Gestion de la Performance Sociale : un guide de mise en œuvre, SPTF, Leah Wardle

Pour aller plus loin

Site de la Social Performance Task Force pour les Normes Universelles de Gestion de la Performance Sociale : www.sptf.info/spmstandards/universal-standards

Site de la SMART Campaign pour les Principes de Protection des Clients : www.smartcampaign.org

Site du MIX Market pour les reporting sociaux des institutions de microfinance : www.mixmarket.org

Site de CERISE pour l'outil d'évaluation de la performance sociale SPI4 : www.cerise-spi4.org

Site de l'Appel mondial pour une microfinance responsable, lancé par Convergences : www.theglobalappeal.org

Site de Microcredit Summit Campaign : www.microcreditsummit.org

Derrière le buzz - l'avènement d'une finance centrée sur les clients

Chaque secteur possède son propre jargon, constitué de mots à la mode qui entrent dans notre imaginaire collectif, et se glissent dans nos conversations et dans les ordres du jour des grandes conférences. La microfinance n'échappe pas à cette règle. Portée. Étendue. Pérennité. Lorsque ces concepts apparaissent au milieu des années 1990, le buzz ne se fait pas attendre. Aujourd'hui, ils sont profondément ancrés dans les gènes du secteur et sont déterminants pour comprendre la microfinance. Finance responsable. Performance sociale. Gestion centrée sur les clients. Reste à savoir si ces concepts, omniprésents dans les conférences internationales, correspondent à une mode éphémère ou s'ils reflètent une nouvelle approche de la microfinance.

Remontons le temps jusqu'au milieu des années 2000 pour tenter de répondre à cette question. Entre 2004 et 2008, le secteur de la microfinance a connu une croissance à des taux sans précédent, avec une augmentation moyenne annuelle des actifs de 39%¹. Le secteur semblait avoir trouvé ses marques après des années d'expérimentations et d'innovations. Mais tout à coup les crises se succèdent : Bosnie, Andhra Pradesh, Maroc, Nicaragua... Des clients surendettés, des taux élevés de défaut, l'érosion de la confiance. Il est vite devenu évident qu'une croissance débridée couplée à une clientèle vulnérable était un cocktail explosif aux conséquences graves tant pour

les clients que pour les prestataires.

La finance responsable est définie comme la prestation de services financiers de manière transparente, juste, sécurisée et susceptible d'avoir un impact positif sur les clients à faible revenu². L'émergence de cette vision de la finance n'est pas seulement une réaction à ces crises, elle incarne une réponse coordonnée face aux dérives d'une microfinance qui a favorisé la croissance (et dans certains cas, les profits) au détriment du bien-être des clients et de la mission sociale des institutions de microfinance (IMF). La finance responsable correspond au rééquilibrage du secteur autour d'un nouvel ensemble de normes : les Normes Universelles de gestion de la performance sociale, qui incluent notamment les principes de protection des clients, et qui placent le client au centre des décisions stratégiques et opérationnelles. Cela suppose que les choix ne soient plus uniquement guidés par les profits et la croissance, mais par l'impact sur les clients. Comme par exemple la mise en place de mesures incitatives pour les agents de crédit qui prennent en compte la qualité du service au client au même titre que le développement du portefeuille ; ou encore, la décision d'ouvrir une nouvelle filiale en se fondant non plus seulement sur les revenus potentiels, mais plutôt sur une analyse détaillée des facteurs externes et internes : le marché peut-il accueillir un autre prestataire ou existe-t-il un risque de saturation et de surendettement ? Avons-nous la

capacité de garantir une formation de qualité à tout le nouveau personnel ? Le département des audits peut-il intégrer l'ouverture d'une nouvelle agence dans son plan d'action annuel, afin de nous prémunir contre des portefeuilles de mauvaise qualité ou le risque de fraude ?

Voilà ce que nous entendons par une gestion centrée sur le client, ce qui

n'est finalement ni nécessairement onéreux ni complexe à mettre en place. Cela implique toutefois d'engager des efforts concrets qui ne se limitent pas exclusivement à l'amélioration de l'image de marque, désormais « responsable ». Car, derrière le buzz, on trouve des pratiques et des indicateurs concrets, développés de manière collaborative,

disponibles gratuitement et qui gagnent du terrain, en partie grâce à des outils comme l'outil d'audit SPI4 de CERISE. Ce dernier permet aux institutions de microfinance d'autoévaluer leurs opérations par rapport aux Normes Universelles et de comparer leurs pratiques à celles de leurs pairs à l'aide de rapports de référence pouvant être partagés avec le conseil d'administration ou les investisseurs.

L'importance accrue et l'omniprésence de la finance responsable dans l'agenda du secteur sont des faits incontestables ; il ne s'agit pas d'un effet de mode mais d'un réel changement de perspective, depuis le bilan comptable jusqu'au client. La finance responsable n'est pas la nouvelle idée phare de la microfinance ; elle incarne plutôt un véritable retour aux sources.

¹ Consultative Group to Assist the Poor (CGAP), Focus Note No. 61, Février 2010.

² Universal Standards for Social Performance Management (USSPM) - Guide de mise en œuvre.

BONNIE BRUSKY
RESPONSABLE DE PROGRAMME
CERISE



Crédit : David Maurel

Plus de santé, de richesse et de sagesse grâce à l'intégration des services financiers et sanitaires

Le troisième objectif de développement durable (ODD 3) vise à garantir la bonne santé et le bien-être à toutes les étapes de la vie. Pour ce faire, il est indispensable de réduire le taux de mortalité périnatale, infantile et maternelle, d'améliorer les services de santé, l'accès aux médicaments essentiels et les modes de financement des systèmes de santé.

Le secteur de la santé publique a toujours eu pour priorité de garantir l'accès aux services de santé en vue de réaliser cet objectif ; toutefois, il continue de se heurter aux barrières financières qui entravent l'accès pour tous aux services disponibles. En outre, en dépit des efforts visant à améliorer l'offre de services sanitaires, ces derniers sont encore insuffisants quantitativement et qualitativement, en particulier dans les régions mal desservies où vit la majorité des populations vulnérables. Ainsi, des millions de personnes n'ont que peu d'options pour prévenir et traiter les maladies, ce qui perpétue le cycle de la pauvreté et de la mauvaise santé.

Parallèlement, la croissance rapide et le développement du secteur de la microfinance ont abouti à la création d'un vaste réseau financièrement viable, composé de plus de 350 millions de personnes vulnérables régulièrement en contact avec un groupe ou une institution dépositaire de leur confiance. Les institutions de microfinance (IMF), de par la nature de leurs activités, rencontrent fréquemment les clients. Ces derniers accordent une priorité à cette interaction, au détriment de celle avec d'autres secteurs, car l'accès aux services financiers leur est crucial. Cette dynamique crée un point d'accès ouvert et fiable à cette population, jusqu'à présent exclue des



couvertures médicales, en raison des difficultés historiques du secteur de la santé à l'atteindre.

En 2012, selon la Campagne du Sommet du Microcrédit, environ 50% des 317 IMF sondées ont déclaré fournir un service de santé quelconque, tel que : l'éducation sanitaire, la vente de médicaments et autres produits sanitaires via des entreprises ou des franchises sociales, la participation à des salons de la santé et la mise en lien ou fourniture directe de soins de santé. Bien sûr, ces IMF proposent également des produits financiers de protection de

la santé comme les prêts santé, les comptes d'épargne-santé, la micro-assurance santé ou les prêts pour les primes d'assurance-maladie qui permettent à leurs clients de faire face à leurs dépenses de santé, le tout de manière pratique, durable et intégrée dans leurs activités de base. Les IMF peuvent s'associer avec le secteur de la santé pour améliorer leurs services en les rendant plus simples d'accès et moins onéreux pour les communautés peu desservies. En échange, elles peuvent s'attendre à une hausse de la demande effective des services de santé de leurs clients.

Lorsque les milliers de clients des IMF posséderont des informations sanitaires et des capacités financières, alors nous serons en mesure de réaliser l'ODD 3. Nous savons déjà que les services intégrés de microfinance et de protection de la santé fonctionnent. Les IMF qui proposent ces services ou qui collaborent avec le secteur de la santé ont démontré leur efficacité dans l'amélioration des connaissances, des comportements et des résultats en matière de santé et d'accès à des services de santé appropriés².

¹ Metcalfe, M. ; Hollingworth, S. ; Stack, K. ; Sinclair, M. Leveraging the Strengths of Two Sectors to Achieve Widespread Change in Health and Poverty : A Business Case for Integrated Microfinance and Health Programs (2014).

² Gray, B. Healthy, Wealthy and Wise: How Microfinance Institutions Can Track the Health of Clients. Rapport du projet Health Outcome Performance Indicators (HOPI), (2015).

GABRIELA SALVADOR MD
DIRECTRICE GÉNÉRALE MICROFINANCE ET SANTÉ
FREEDOM FROM HUNGER

BOBBI GRAY
DIRECTEUR DE RECHERCHE
FREEDOM FROM HUNGER

Vers un accès universel aux soins de santé : la microassurance santé dans les zones rurales d'Afrique de l'Ouest

Les gouvernements de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest s'orientent progressivement vers une couverture maladie universelle (CMU). Cependant, la mise en œuvre de ces systèmes prend du temps et les dispositifs de CMU peuvent avoir du mal à atteindre les populations vulnérables, notamment dans les zones rurales qui peuvent représenter jusqu'à 60% de la population. La microassurance santé est un complément utile à la CMU puisqu'elle utilise les canaux de distribution traditionnels de la microfinance. Elle est donc plus à même d'atteindre ces populations. En outre, la microassurance santé permet aux populations de se prémunir contre des chocs négatifs et d'investir dans le développement de leurs activités ou dans l'éducation de leurs enfants. Enfin, elle peut contribuer au renforcement de l'offre de services de santé : en donnant la capacité aux populations de payer leurs soins, la microassurance apporte des ressources financières aux systèmes de santé leur permettant de se doter d'équipements médicaux et de médicaments.

Une dynamique positive en faveur du développement des microassurances santé est actuellement à l'œuvre. De nombreux modèles innovants et adaptés aux populations à faible revenu ont déjà vu le jour. Par exemple, en Inde le système de santé associe la technologie issue de partenariats public-privé à une demande solvable, atteignant ainsi plus de 40 millions de personnes vivant dans les zones rurales. Le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des technologies mobiles réduit

fortement les coûts de transaction et permet d'équiper des populations entières avec des produits inclusifs de protection sociale. Les nouvelles technologies dans le secteur de la monnaie électronique et la gestion des services financiers via des applications mobiles sont des facteurs cruciaux pour améliorer la distribution massive des garanties et la qualité des services, et réduire les coûts de gestion. Tous ces facteurs contribuent à rendre l'assurance santé plus accessible et à un coût plus abordable que jamais.

La microassurance profite de cet élan positif et peut représenter un outil complémentaire à la CMU, voire faciliter sa mise en œuvre. PlaNet Guarantee est une entreprise sociale dédiée au développement de l'assurance inclusive, qui joue un rôle actif dans le développement d'assurances santé et de modèles novateurs dans le secteur de la santé depuis 2009. Forte de son expérience et de son implantation en Afrique de l'Ouest, PlaNet Guarantee développe un modèle innovant de couverture médicale dans cette région. Ce système s'appuie sur plusieurs principes clefs (tels que représentés dans le tableau ci-contre).

Cette approche est essentiellement mise en place avec le secteur de la microfinance et des grands groupes agroindustriels. Des produits de microassurance santé sont distribués en zones rurales via des institutions de microfinance et des coopératives en Côte d'Ivoire.

Pour environ 20 euros par an et par personne, les populations rurales ont accès à des soins de santé pour les maladies chroniques, des

consultations, des services chirurgicaux et obstétricaux, etc. PlaNet Guarantee a adopté une approche participative de la microassurance. Les produits sont développés en collaboration avec les bénéficiaires finaux dans le cadre de groupes de discussions, qui permettent d'identifier les besoins des bénéficiaires ainsi que leur capacité contributive. L'accès aux produits est rendu possible grâce à la collaboration avec l'industrie agroindustrielle et le secteur de la microfinance. La microfinance agit comme vecteur de distribution des produits d'assurance santé. Le principal défi à relever consiste à développer cette initiative à grande échelle via la distribution de masse. La technologie peut jouer un rôle déterminant à cet égard. Des plateformes mobiles et numériques d'adhésion et de paiement sont en train d'être déployées afin de généraliser la distribution au plus grand nombre.

L'assurance santé constitue un moyen de promouvoir le bien-être des populations à faible revenu. Cette assurance est complémentaire aux programmes de soins de santé universels mis en place par les gouvernements nationaux dans la mesure où elle peut permettre l'équipement rapide des zones rurales, grâce notamment à l'existence d'un marché de la microfinance bien établi.

FRANÇOIS XAVIER ALBOUY
PRÉSIDENT
PLANET GUARANTEE

ANAARA KARA
DIRECTRICE DES PARTENARIATS
PLANET GUARANTEE

Couverture des maladies graves

- Ces maladies sont les plus fréquentes dans un contexte donné (ex : Inde, Philippines)
- Les effets de la maladie sont dévastateurs d'un point de vue économique pour les familles
- Les frais d'hospitalisation sont couverts
- Panier de soins de santé pré-défini afin que le réseau de fournisseurs s'organise pour offrir ces services

Rendre la demande solvable et réduire les coûts de gestion

- Suite au diagnostic d'une maladie couverte, mise à disposition de fonds pour payer les frais médicaux
- Si les réseaux de soins de santé disposent de liquidités, ils peuvent s'approvisionner en médicaments et améliorer la qualité du réseau
- Contrôle des fournisseurs de soins de santé et non des bénéficiaires

Partenariat public privé

- Les autorités publiques aident à définir le panier de soins de santé
- Le gouvernement fixe le niveau des dépenses publiques de santé
- Les organisations privées sélectionnées via des appels d'offre sont chargées de la mise en œuvre des programmes au niveau local

Technologies

- Equipement des personnes avec des cartes intelligentes contenant leurs données personnelles
- Les hôpitaux sont équipés avec des lecteurs biométriques
- Utilisation des technologies mobiles pour réduire les coûts

Financement de l'agriculture : vers une logique de partenariats

On compte entre 450 et 500 millions de petits agriculteurs dans le monde qui, pris avec leur ménage, représentent deux milliards d'individus¹. Ils ne forment pas un groupe homogène : certains sont tournés vers une agriculture de subsistance quand d'autres font vivre leur ferme comme une véritable entreprise et sont intégrés dans des chaînes de valeur commerciales structurées. Si leurs besoins ne sont pas les mêmes, tous sont confrontés à un accès insuffisant à des services financiers de qualité. Au total, les besoins de crédit des 270 millions de petits agriculteurs vivant en Amérique latine, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et du Sud-Est sont estimés à plus de 200 milliards de dollars par an². À peine le quart de cette demande est aujourd'hui satisfait, dont près de la moitié par des circuits informels. L'accès à

des services financiers adaptés est pourtant une condition essentielle à la modernisation des exploitations, et à l'atteinte du deuxième des Objectifs de développement durable (ODD 2) : éradiquer la faim dans le monde.

Force est de constater qu'aujourd'hui les institutions de microfinance (IMF) opèrent essentiellement en zone (péri-)urbaine, ou financent les activités non-agricoles en zone rurale. Les raisons sont connues : méthodologies de crédit inadaptées, dispersion géographique des clients, variabilité des cours des matières premières, risque de mauvaise récolte... Financer l'agriculture est à la fois plus coûteux et plus risqué que d'autres activités. On assiste cependant à un renouveau de la finance agricole depuis les années 2000, et à l'émergence de nouvelles approches pour mieux servir les petits producteurs. Ainsi, par exemple, Soro Yiriwaso au Mali a une

clientèle essentiellement agricole : l'IMF a recruté des agronomes, formé ses agents de crédits aux questions agricoles et adapté ses produits et le taux d'intérêt au type de récolte. De nombreuses innovations viennent également transformer le secteur : mobile banking, microassurance, intégration de services non-financiers... Le crédit devient une composante intégrée à un ensemble de services destinés aux agriculteurs. En Indonésie, Vasham propose des crédits aux agriculteurs à la fois en numéraire et en nature sous forme d'engrais et de semences. Chaque crédit s'accompagne de formations sur les techniques agricoles et Vasham facilite l'accès au marché avec un prix minimum garanti pour la production.

Nous assistons à une multiplication à la fois des produits et des canaux pour toucher les agriculteurs. Ceci implique de dépasser une vision en silos du développement (agriculture, inclusion financière, nouvelles technologies) et de nouer des partenariats entre différentes catégories d'acteurs ayant des expertises et des capacités complémentaires. En 2015, l'entreprise sociale ACRE Africa a ainsi réussi à protéger 400 000 agriculteurs du risque de sécheresse au Kenya, au Rwanda et en Tanzanie. Un des produits phares est la garantie de re-semis : l'agriculteur qui achète un sac de semences trouvera une carte incluse dans le prix avec un code à envoyer par SMS. Cet envoi va géolocaliser le producteur et activer une assurance de 3 semaines contre le risque de sécheresse. S'il ne pleut pas suffisamment au cours des 3 semaines suivantes pour garantir la germination, l'agriculteur reçoit automatiquement

sur son mobile une indemnisation, lui permettant d'acheter un nouveau sac de semences et de replanter au cours de la même saison. Les produits de microassurance d'ACRE Africa ont été conçus et distribués en nouant des partenariats avec des sociétés d'assurance et de réassurance, des institutions de microfinance, des fournisseurs d'intrants agricoles ou encore des opérateurs télécoms et des fournisseurs de données satellitaires.

Les besoins des petits producteurs vont au-delà du crédit et au-delà des seuls investissements agricoles. Les IMF ne peuvent pas seules satisfaire ces demandes. C'est au contraire un

véritable écosystème qu'il faut mettre en place pour améliorer l'accès au financement, moderniser les exploitations et augmenter les revenus des agriculteurs.

¹ Christen, Peck & Anderson, « Segmentation of Smallholder households : Meeting the range of Financing Needs in Agricultural Families », CGAP, Avril 2013

² « Inflection Point: unlocking growth in the era of farmer finance », Initiative for Smallholder Finance et Rural & Agricultural Finance Learning Lab, Avril 2016. Cette estimation exclut la Chine, l'Asie Centrale, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe de l'Est.

PIERRE CASAL RIBEIRO
CHARGÉ DE RECHERCHE ASSURANCE AGRICOLE
FONDATION GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE



Credit photo : Philippe Lissac



Credit photo : Philippe Lissac

Microfinance et agriculture familiale : lumière sur Agrosolidaria en Colombie

Alors que la Colombie ose enfin rêver de paix après 50 ans de conflit armé, le bilan pour les populations rurales s'annonce déjà lourd. Premières victimes des violences et des expropriations perpétrées par les différents groupes armés, beaucoup ont dû abandonner leurs terres. Ceux qui sont restés ont ensuite fait face au tournant de la politique agricole nationale. Prônant l'ouverture des marchés et un modèle agro-exportateur, cette politique s'est surtout faite au détriment des petites exploitations familiales incapables de faire face à la concurrence accrue, à la disparition des entités de prêts aux petites structures agricoles et à l'importation massive de denrées alimentaires à bas prix.

Les besoins de financement des exploitations familiales sont nombreux mais le secteur bancaire et celui de la microfinance commencent tout juste à affirmer leur volonté de développer une offre de crédit tournée vers le financement d'activités agricoles et rurales. Leur stratégie tendait surtout à donner la priorité à des clients urbains : 79,5% du portefeuille des institutions de microfinance (IMF) colombiennes leurs auraient été consacrés en 2014 selon les chiffres compilés par Asomicrofinanzas - et dans des secteurs autres que le secteur agricole, bien plus sûrs et rentables.

Le manque chronique de ressources financières a poussé certaines organisations de producteurs à envisager des modèles alternatifs afin de soutenir les activités de leurs membres. C'est le cas d'Agrosolidaria qui, depuis plus de 20 ans, développe un réseau d'économie solidaire constitué de petites associations locales de producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs et qui assure la viabilité des exploitations familiales

en leur garantissant des débouchés. En tout, ce sont plus de 32 000 familles qui sont mises en relation au sein de circuits courts proposant des aliments produits localement dans le respect des pratiques agro-écologiques.

Afin de répondre aux besoins financiers des associations locales et de leurs membres, des groupes d'épargne-crédit ont été mis en place dans certaines localités. Chaque groupe fixe lui-même les conditions de fonctionnement et d'octroi des prêts, bien que la priorité reste

donnée au financement de l'activité agricole. Ces fonds autogérés sont abondés par les contributions des membres, mais aussi par des refinancements provenant d'un fonds fédéré, lui-même abondé par des bailleurs nationaux et internationaux tels que la SIDI en France. Fin 2014, les 50 fonds locaux autogérés et refinancés avaient un portefeuille cumulé de près de 400 000 euros. Ce maillon financier de la chaîne agroalimentaire est capital car il permet non seulement de soutenir le développement de l'activité

productive, mais aussi de donner aux familles membres, traditionnellement exclues des systèmes bancaires classiques, un moyen d'accès au crédit pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

La période de post-conflit qui s'annonce aujourd'hui préfigure le retour de nombreux déplacés sur leurs terres dans les années à venir, qu'il conviendra d'accueillir, d'accompagner et de soutenir financièrement, ce qui pose un grand défi à la société civile et à l'État. Dans ce contexte, la proposition

d'Agrosolidaria, qui allie renforcement du lien social, développement de débouchés, et financement de la production constitue dès à présent une réponse modeste, mais significative.

MORGANE NZELEMONA
CHARGÉE DE COMMUNICATION ET RELATIONS
ACTIONNAIRES
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POUR LE
DÉVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT (SIDI)



Credit photo : Agrosolidaria

L'impact de la microfinance dans le secteur de l'éducation : du financement au renforcement des capacités

Atteindre le quatrième Objectif de développement durable en veillant à ce que tous aient accès à une éducation de qualité d'ici à 2030 représente l'un des grands défis de notre époque. L'éducation favorise l'autonomie et la prospérité. En son absence, le chômage, la criminalité et l'isolement social grandissent. La croissance démographique des pays en développement signifie que de plus en plus de jeunes auront besoin d'un emploi et des compétences afférentes, le tout dans un monde en rapide mutation. Des progrès ont été réalisés. Depuis le lancement du processus des Objectifs du millénaire pour le développement, l'accès à l'éducation primaire est estimé à 91% tandis que l'alphabétisation et les notions de calcul continuent d'atteindre des niveaux sans précédent dans la plupart des régions. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Les gouvernements des pays en développement peinent à recouvrer les impôts pour financer leurs besoins. Dans un environnement où les écoles publiques de qualité sont inexistantes, les parents éprouvent des difficultés à payer une éducation privée à leurs enfants. L'infrastructure et les ressources sont souvent inadéquates. Les programmes d'enseignement doivent préparer les enfants à la vie adulte. Les jeunes adultes quant à eux ont besoin de formations professionnalisantes pour briser les cycles de la pauvreté dans une économie dynamique qui valorise les nouveaux talents. Les gouvernements, le secteur privé et les organisations non gouvernementales (ONG) ont tous un rôle à jouer face à ce problème.

Pour soutenir l'accès à l'éducation, des financements privés sont nécessaires en plus des responsabilités gouvernementales. Les frais de scolarité constituent un obstacle majeur pour les étudiants, les parents et les fournisseurs. Les innovations permettant d'atteindre un équilibre entre qualité et quantité (du côté de l'offre) et les exigences en matière de services éducatifs (du côté de la demande) seront essentielles.

La microfinance représente un moyen important de s'attaquer à tous ces défis. Du côté de l'offre, les IMF peuvent améliorer la capacité financière et l'efficacité du système

éducatif. Les prêts aux écoles peuvent apporter les fonds nécessaires pour pallier le caractère insuffisant ou obsolète du matériel pédagogique et le mauvais état des infrastructures. Les bénéficiaires peuvent être décuplés s'ils sont associés à des services de renforcement des capacités tels que des formations destinées aux enseignants, aux propriétaires des écoles et aux entrepreneurs, un soutien au développement des programmes scolaires, ou l'amélioration des normes de sécurité dans les écoles. Du côté de la demande, les obstacles à la scolarisation ont un impact négatif disproportionné sur les enfants et

les jeunes les plus démunis – issus de familles dont la plupart sont des clients de la microfinance.

Les différents produits pour financer les études peuvent inclure des crédits (prêts pour payer les frais de scolarité, de transport, les dépenses liées à la préparation des examens, ou les uniformes et autres fournitures scolaires), de l'épargne (compte d'épargne ou dépôts à terme pour anticiper et financer en douceur le paiement des frais de scolarité et l'achat des uniformes, fournitures ou livres scolaires), des assurances (liées à des plans d'épargne pour l'éducation ou des produits de crédit pour couvrir

les frais de scolarité des enfants dans des circonstances particulières) ou des programmes de transfert de fonds (visant à encourager les migrants à utiliser ces fonds à des fins éducatives dans leur pays d'origine). Au-delà des services financiers, les IMF peuvent fournir des services d'éducation pour l'emploi » comprenant des formations professionnelles et des services de développement des capacités pour les jeunes et les adultes au chômage.

Ce sujet important est le thème central de la 7^e édition du Prix européen de la microfinance, qui vise à mettre en lumière les innovations et les meilleures pratiques des IMF qui contribuent à améliorer l'accès à l'éducation. S'appuyant sur le travail de 30 candidats venus de 19 pays, le Prix soulignera comment les IMF innovent dans ce domaine. La liste des finalistes sera dévoilée en septembre, et le lauréat sera annoncé le 17 novembre à l'occasion de la Semaine européenne de la microfinance au Luxembourg.

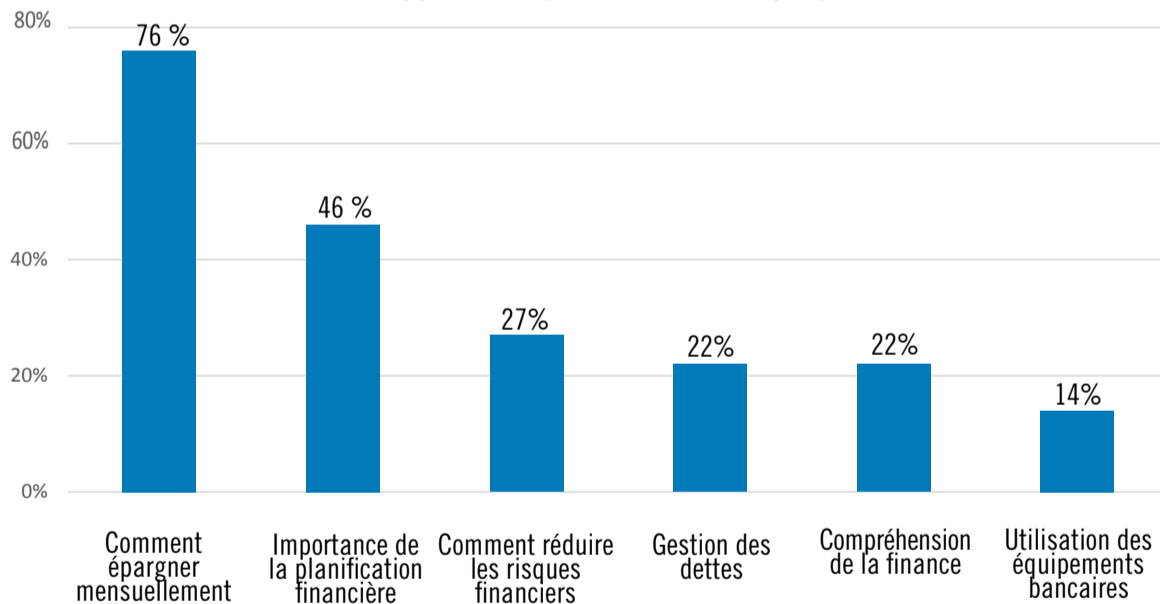


SAM MENDELSON
CONSULTANT
PLATEFORME EUROPÉENNE DE LA MICROFINANCE
(e-MFP)



Le cas d'Ujjivan ou comment concilier microfinance et éducation

Quels sont vos apprentissages clés suite au programme Diksha ?



Construire des modèles plus responsables est l'un des principaux défis du secteur de la microfinance. Les programmes d'éducation financière peuvent s'avérer très utiles pour y parvenir. La réussite d'Ujjivan, une institution de microfinance (IMF) indienne, que BNP Paribas contribue à financer, illustre bien ce que l'on peut accomplir quand la microfinance et l'éducation convergent. Une enquête effectuée en 2015 par Improve¹ et financée par BNP Paribas le démontre.

Cette enquête s'est centrée sur des groupes de clients de microprêts, composés de femmes, représentant 85% du portefeuille de l'IMF, afin d'évaluer l'impact social des activités d'Ujjivan. L'échantillon comprenait 100 clientes ayant complété au moins deux cycles de prêts auprès d'Ujjivan. Les résultats sont remarquables : 24% des sondées

destinent actuellement leur prêt au financement de l'éducation, ce qui en fait la troisième utilisation des crédits. 41% des mères ont contracté un prêt pour payer les études de leurs enfants. Le niveau d'éducation s'est nettement amélioré puisque même 68% des enfants ayant arrêté leurs études ont un niveau d'éducation supérieur à celui de leurs mères (16,4 ans pour les enfants et 12,1 ans pour les mères). Le programme Diksha est à l'origine de cette réussite.

Diksha est un programme d'éducation financière lancé par Parinaam, la fondation d'Ujjivan. Il vise à former les clients à la gestion des risques financiers et à la planification budgétaire, et se compose de cinq modules de formations approfondies en présentiel, répartis sur cinq semaines.

Le programme fournit plusieurs outils largement utilisés par les

participants : 86% utilisent une calculatrice, 74% une tirelire et 56% un journal financier. Fin 2014, plus de 137 000 femmes avaient bénéficié de ce programme.

Parmi les 100 participantes de l'enquête, 37 ont suivi au moins un module du programme Diksha. Toutes les femmes ayant suivi les cinq modules s'accordent pour dire que ce programme leur a été utile. A titre d'exemple, 76% affirment qu'elles ont appris à épargner de l'argent mensuellement, et 86% qu'elles ont partagé les connaissances acquises avec leurs familles.

En outre, 16 comptes bancaires ont été ouverts grâce à Diksha, utilisés principalement pour épargner et recevoir l'argent des prêts.

Toutefois, des efforts sont encore nécessaires. Bien que 95% des clientes connaissent le montant de leurs remboursements mensuels

grâce aux documents d'information sur leur crédit (montant total, taux d'intérêt, échéances mensuelles, etc.), deux tiers de l'échantillon admet ne pas connaître la totalité du montant remboursé (capital + intérêts).

Plusieurs défis restent à prendre en considération par le programme Diksha, qui prévoit d'atteindre un nombre croissant de clients dans les années à venir. Cependant, Ujjivan a déjà montré comment les IMF peuvent avoir un impact significatif au-delà de l'inclusion financière. Avec 91% de participantes sondées déclarant avoir davantage confiance en elles et 65% affirmant être plus impliquées dans la prise de décision de leur foyer, les répercussions de ce type de programmes sur l'autonomisation des femmes devraient encourager les IMF et autres parties prenantes à développer ces pratiques responsables et holistiques.

Du point de vue des investisseurs ou des prêteurs, il est important d'intégrer cette évaluation aux outils classiques utilisés pour évaluer une IMF. Les évaluations financières sont essentielles, avec les indicateurs de la performance sociale, non seulement pour sélectionner les meilleures IMF mais également pour les aider à continuer leur approche éducative.

¹ Improve est une association française d'étudiants bénévoles de l'école de commerce HEC dont le but est de soutenir les entrepreneurs sociaux à travers le monde.

ALAIN LEVY
RESPONSABLE MICROFINANCE
AMÉRIQUES ET ASIE
BNP PARIBAS



Énergie propre et microfinance verte dans la région Amérique Latine et Caraïbes

Cet article est basé sur l'étude de la Banque Inter-américaine de Développement (BID) : "Green Microfinance in Latin America and the Caribbean: Current State and Opportunities", réalisée par l'auteur de cet article et ses collaborateurs¹.

La région Amérique latine et Caraïbes (ALC) est de plus en plus affectée par le changement climatique, avec des sécheresses, des inondations et des tempêtes ayant touché 98,2 millions de personnes entre 2001 et 2015. L'impact du changement climatique est exacerbé par les taux élevés de déforestation et l'utilisation non durable des terres, qui figurent également parmi les principales sources d'émission de gaz à effet de serre dans la région. 23 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité¹ et 68 millions de personnes dépendent de l'utilisation de la biomasse traditionnelle qui, en plus d'être mauvaise pour la santé et chère, favorise la déforestation².

La forte croissance du marché de la microfinance (1700 institutions,

20 millions de clients, 40 milliards de dollars³), est principalement concentrée dans les zones urbaines et présente des risques de saturation en raison de la concurrence de plus en plus vive. En revanche, la portée reste faible dans les zones rurales et seulement 6% du portefeuille de la microfinance sont destinés aux crédits agricoles. La microfinance verte pourrait donc constituer une opportunité sociale et commerciale pour répondre à ces besoins.

La portée de la microfinance verte en Amérique latine et dans les Caraïbes

Entre 2011 et 2015, 183 institutions de microfinance (IMF) en ALC ont essayé, distribuent ou sont en train de développer des crédits verts. 51 IMF déclarent avoir accordé des microcrédits verts en 2015, et 33 d'entre elles ont financé des investissements spécifiques dans le domaine des énergies renouvelables (ENR) ou de l'efficacité énergétique (EE). 35 autres IMF déclarent avoir

financé des projets d'ENR ou d'EE par le biais de prêts non spécifiques. Les équipements d'ENR ou d'EE les plus financés sont les systèmes solaires domestiques, les fourneaux améliorés, les biodigesteurs, les réfrigérateurs à haut rendement énergétique et les climatiseurs⁴.

En dépit des tendances positives et du fort potentiel de ce secteur, la portée des ENR et de l'EE reste limitée en ALC avec en moyenne seulement quelques centaines de prêts consentis par IMF par an, et un portefeuille global se situant entre 3,5 et 15 millions de dollars en 2014. D'autres microcrédits verts finançant des pratiques durables comme l'agroforesterie et le recyclage semblent avoir une plus grande portée.

De nombreux défis persistent, parmi lesquels la mauvaise compréhension des opportunités économiques des produits verts, et l'absence de modèles commerciaux solides pour les prêts aux secteurs des ENR et de l'EE. Cependant, en présence de

bonnes stratégies, de partenariats et de produits adaptés, le potentiel du marché de la microfinance en ALC pour le financement de l'adaptation et l'atténuation du changement climatique peut être estimé à plusieurs centaines de milliers de clients et plusieurs centaines de millions de dollars.

L'impact des partenariats dans le secteur de la microfinance verte

Le cas de Te Creemos, au Mexique, témoigne de ce fort potentiel. Tandis que Criotec, une compagnie fournissant des réfrigérateurs à haut rendement énergétique prend en charge la plupart des activités techniques : marketing, sélection des clients, promotion des économies d'énergie, service après-vente... Te creemos effectue l'analyse de crédit et l'octroi des prêts. Un partenariat solide, des objectifs communs et la distribution équilibrée des rôles constituent les facteurs clés du succès de ce projet. À la fin d'octobre

2015, Te Creemos a déclaré avoir déboursé 860 000 dollars, et selon ses prévisions, son portefeuille EE atteindra plus de 9 millions de dollars d'ici la fin 2016. Cette IMF a découvert un nouveau segment de marché et est en train d'intégrer les dimensions écologiques dans ses procédures.

¹ AIE (2014), Perspectives énergétiques mondiales 2014 (2014).

² IFC (2013), « Access to Energy in Low-income Communities in the Latin America and Caribbean Region : Lessons Learned and Recommendations ».

³ Trujillo, V. and Navajas, S., (2015). "Inclusion financiera en América Latina y el Caribe: datos y tendencias, edición especial para Foromic 2015, FOMIN.

⁴ BID (2015), « Green Microfinance in LAC: Current State and Opportunities », Etude de la BID par D. Forcella, en collaboration avec D. Castellani, F. Huybrechts et M. Allet.

DAVIDE FORCELLA
CHERCHEUR ASSOCIÉ
CERMI
CO-DIRECTEUR DU GROUPE MICROFINANCE ET ENVIRONNEMENT
PLATEFORME EUROPÉENNE DE LA MICROFINANCE (e-MFP)

Microfinance et accès à l'électricité en milieu rural pour un développement durable : l'exemple du Burkina Faso

Avec une population rurale qui s'élève à 71%¹ et 80% de l'activité économique concentrés respectivement dans l'agriculture et l'élevage pour 34% du PIB, en 2014 on comptait 14 millions de personnes sans électricité au Burkina Faso pour un taux d'électrification rurale de seulement 2%. Pour répondre à la précarité énergétique rurale, la Fondation Énergies pour le Monde (Fondem), et le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB), première institution de microfinance du Burkina Faso, ont lancé en 2011 le programme de microcrédit « solaire » MICRESOL pour diffuser 1000 kits solaires à destination de 15 000 bénéficiaires, et pour développer un business model pérenne et répliquable.

MICRESOL propose quatre types de kits solaires pour l'utilisation de lampes et d'appareils électriques basse consommation répondant aux demandes des ménages, des micro-entrepreneurs et des infrastructures sociales. Chaque kit indique les conditions de crédit associées : montant total du crédit, durée, taux d'intérêt, montant exigé à l'ouverture du crédit et mensualités. Parallèlement, une procédure de qualification et d'accompagnement des techniciens pour l'installation et le service après-vente des kits solaires a été mise en place. Ces kits solaires sont rendus accessibles à la population rurale grâce au mariage de mécanismes essentiels : d'une part des subventions pour la prise en charge des coûts d'équipement, et d'autre part un microcrédit pour financer le matériel électrique et le service d'installation-service après-vente.

Une particularité du programme réside dans l'implication de plusieurs acteurs et dans la

structuration des opérations. La Fondem est en charge de la coordination, de la vérification de la qualité des prestations locales, du lien avec les bailleurs et du bon fonctionnement de l'élément subvention. Le RCPB gère l'élaboration et la mise en œuvre des modalités financières, les formations et l'accompagnement de ses agents de crédit ainsi que le suivi des dossiers de crédit. Enfin, ce sont des agences bancaires qui s'occupent de la distribution auprès des clients. En décembre 2013, 11 agences bancaires avaient distribué des kits solaires sur l'ensemble de la zone Est. Début 2014, la zone de commercialisation a été étendue pour concerner 26 agences, couvrant ainsi le quart Sud-Est du pays. 1000 kits doivent être installés d'ici fin 2016.

Fin 2014, un échantillon de 100 bénéficiaires représentatifs des couches sociales et des différentes catégories professionnelles a été sélectionné pour une première analyse d'impact. 22% des ménages ont ainsi commencé à développer une activité économique, 62% des enfants étudient le soir grâce aux kits et 38% des ménages déclarent avoir arrêté d'utiliser des piles.

Au regard de la crise énergétique actuelle et de la volonté du gouvernement burkinabé d'y remédier, tout porte à croire que cet outil de diffusion des énergies renouvelables a un bel avenir.

¹ World Development Indicator 2014.

YVES MAIGNE
DIRECTEUR
FONDATION ÉNERGIES POUR LE MONDE (FONDEM)



Crédit : Cyril Letourneur, Fondem

Faciliter l'accès à l'énergie propre dans les zones rurales d'Afrique grâce au microfinancement

Zaynaba est une agricultrice éthiopienne et mère de cinq enfants. Elle vit à Tijo Kerensa, un village qui n'est pas raccordé au réseau électrique. Gagnant moins de 2,5 dollars par jour, Zaynaba et son mari font de leur mieux pour offrir de meilleures conditions de vie à leurs enfants. En juin 2015, grâce à une institution de microfinance (IMF), Zaynaba a pu acheter une lampe solaire à crédit. Sa famille a cessé d'utiliser les lampes au kérosène, perçues par Zaynaba comme coûteuses, dangereuses pour la santé, et pas assez lumineuses pour permettre à ses enfants d'étudier le soir. Grâce au kit solaire, les dépenses énergétiques mensuelles du foyer ont diminué significativement, passant de 120 à 40 birrs, leur permettant d'économiser près de 80 birrs par mois (3,5 euros). Zaynaba vient de finir de rembourser son prêt et songe à en demander un deuxième pour investir dans un équipement solaire plus important.

Actuellement, plusieurs IMF présentes en zone rurale ont compris qu'elles peuvent jouer un rôle important dans l'accès à l'énergie propre pour les populations vulnérables non raccordées au réseau électrique. Les IMF rurales ont deux atouts : elles ont développé de vastes réseaux dans les zones rurales reculées, et elles offrent aux populations pauvres des produits financiers adaptés permettant de supprimer l'investissement initial nécessaire à l'achat des équipements solaires. Pour ces IMF, octroyer des crédits « solaires » permet de répondre aux besoins des clients, de remplir leur mission sociale et de diversifier leurs produits, en se différenciant de leurs concurrents, attirant ainsi de nouveaux clients et de nouvelles sources de financement.

Depuis 2013, PAMIGA fournit une assistance technique à ses IMF membres souhaitant s'engager dans ce domaine. L'approche choisie est celle du modèle partenarial (« two-hand model »), où l'IMF développe des partenariats avec un ou plusieurs fournisseurs d'équipements solaires. La sélection adéquate des fournisseurs, la définition claire des responsabilités de chaque partenaire, ainsi que le développement de réseaux d'entrepreneurs « last mile » (dont le rôle est d'assurer la promotion des produits), l'éducation de la clientèle et le service après-vente, sont certains des éléments clés à mettre en place afin d'assurer un engagement durable et fructueux dans le financement des énergies renouvelables¹.

Bien sûr, la microfinance ne peut surmonter à elle seule tous les obstacles à l'accès à l'énergie propre. Impliquer d'autres acteurs et tester différents modèles reste incontournable et complémentaire. Cependant, les IMF rurales semblent encore avoir un rôle majeur à jouer dans la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 7 (garantir l'accès de tous à des services énergétiques



Crédit : PAMIGA

fiables, durables et modernes, à un coût abordable). Une étude récente effectuée par PAMIGA en mars 2016 auprès de 215 clients ayant souscrit un crédit « solaire » et d'un échantillon de contrôle de 61 clients de deux IMF partenaires en Éthiopie (Busaa Gonofaa et Wasasa), a apporté des résultats intéressants à cet égard. À l'aide de la méthode des doubles différences, l'étude a démontré que l'octroi de crédits « solaires » a été déterminante à plusieurs titres : (a) l'accès facilité aux lampes solaires pour 92% des foyers concernés ; (b) l'arrêt complet de l'utilisation de lampes à kérosène pour 40% des foyers ; (c) l'augmentation du nombre moyen d'heures d'éclairage de 4 à 5 heures par jour ; et (d) la réduction de 64% en moyenne des dépenses énergétiques. Par ailleurs, 70% des ménages concernés déclarent ne plus avoir de difficultés liées à l'accès à l'énergie en termes de coûts, de disponibilité et de nombre d'heures d'éclairage, de risque sur la santé et de sécurité.

Aujourd'hui, PAMIGA met en œuvre des projets similaires au Kenya, en Tanzanie, au Sénégal, au Cameroun et au Bénin, apportant un soutien à ses IMF membres dans leur engagement pour une microfinance à fort impact.

¹ Pour plus d'informations sur la méthodologie de PAMIGA et les leçons apprises sur les crédits énergie, veuillez consulter : Allet M. (2016), "L'accès à l'énergie par la microfinance en Afrique : le modèle partenarial", FACTS Reports Numéro spécial - Electrification rurale et péri-urbaine décentralisée dans les pays émergents et en développement ; et Allet M. (2016), "Entrepreneurs Énergie : un modèle innovant pour atteindre le dernier kilomètre", FACTS Reports Numéro spécial - Electrification rurale et péri-urbaine décentralisée dans les pays émergents et en développement »

MARION ALLET
CHARGÉE DE PROGRAMME SENIOR
ENVIRONNEMENT & MICROFINANCE
PAMIGA

Des logements décentes et abordables pour tous : pourquoi le microfinancement de l'habitat est-il si important ?

La microfinance peut-elle répondre de manière efficace à tous les défis auxquels sont confrontées les populations vulnérables ? Probablement pas. Néanmoins, elle peut être la meilleure solution pour certains d'entre eux. Avoir un logement de qualité, sûr, adéquat et abordable constitue, avec la nourriture et l'éducation primaire des enfants, l'une des trois priorités essentielles des familles à bas revenus de par le monde. L'accès à un logement convenable a une incidence positive sur la santé et entraîne une plus grande participation sur le marché du travail, un renforcement des liens avec la communauté et une amélioration des résultats scolaires des enfants.

Pour de nombreuses personnes, l'achat ou la construction d'un logement constitue le plus grand investissement financier de toute leur vie. Or, les dernières statistiques de la Banque mondiale montrent que moins de 10% de la population des pays en développement sont en mesure d'emprunter auprès d'un établissement financier formel pour acheter une maison. Dans un rapport détaillé sur la crise mondiale du logement, l'Institut McKinsey Global estime que 330 millions de ménages urbains à travers le monde vivent dans

des logements insalubres. Dans les pays en développement, plus de 200 millions de ménages vivent dans des bidonvilles.

La situation est particulièrement alarmante en Afrique, où la majorité des ménages ne peut pas se permettre d'acheter ou de construire une maison, aussi bon marché soit elle. Le programme des Nations Unies pour les établissements humains livre des données qui illustrent cette triste réalité : en Amérique latine,

les ménages ont besoin de 5,4 fois leurs revenus annuels pour acheter une maison. En Afrique, le besoin s'élève à 12,5 fois le revenu moyen. Le manque de financement du logement en Afrique signifie que la classe moyenne et les personnes à faible revenu doivent autofinancer la construction ou l'amélioration de leur habitat, avec des résultats souvent dangereux. En effet, la plupart des chantiers ont lieu dans des zones non planifiées et utilisent des matériaux

de mauvaise qualité.

Toutefois, une solution existe : le microcrédit habitat conçu spécifiquement pour les populations à faible revenu. En 2012, Habitat for Humanity, en partenariat avec la Fondation MasterCard, a développé le projet « Building Assets, Unlocking Access » afin de déterminer si une approche fondée sur le marché peut contribuer à surmonter le défi du logement abordable. Des recherches en Ouganda et au Kenya ont confirmé qu'il existe une demande significative pour le financement de la construction progressive des logements, puisqu'il permet aux personnes à faible revenu de construire ou d'améliorer leur maison étape par étape, avec des taux d'intérêt adaptés à leur capacité de remboursement. Les conclusions de ces recherches ont convaincu des fournisseurs de services financiers de développer de nouveaux types de prêts et services spécifiques, adaptés aux besoins des populations vulnérables. Il en résulte qu'à ce jour, sept fournisseurs de services financiers dans ces deux pays ont accordé environ 14 000 prêts-habitat à des familles pauvres. Selon les premiers indices, ces personnes remboursent leurs prêts aux échéances prévues et sont satisfaites de leur expérience car elle répond à un besoin réel et a un impact concret sur leur vie. Reste à



Crédit : Thomas White pour la MasterCard Foundation

savoir si la rentabilité est au rendez-vous afin d'inciter d'autres banques et prestataires de services financiers à offrir ce type de produit.

Ce projet démontre le potentiel de la microfinance dans l'amélioration de l'accès à un logement décent et abordable, ainsi que les développements possibles. Déployer le microfinancement du logement à grande échelle peut aider à transformer la vie de millions de personnes vivant dans la pauvreté et rendre les villes et les territoires plus inclusifs, sûrs, résilients et durables.

¹ Maes et Reed (2012). « Rapport sur l'état de la Campagne du Sommet du Microcrédit ». Campagne du Sommet du microcrédit.

² Demirci-Kunt, Klapper, Singer et Van Oudheusden (2015). « The Global Findex Database 2014: Measuring Financial Inclusion around the World ». Document de travail de recherche sur les politiques 7255, Banque mondiale, Washington DC, Etats-Unis.

³ « Building Assets, Unlocking Access ».

RUTH DUECK-MBEBA
RESPONSABLE DE PROGRAMME SENIOR
THE MASTERCARD FOUNDATION



Le programme WATSAN en Inde : un défi positif pour le secteur de la microfinance

Selon une étude récente effectuée par WaterAid, environ 60% de la population indienne n'a pas accès à des toilettes. La crise sanitaire qui en résulte est assez préoccupante. En Inde, plus de 140 000 enfants âgés de moins de cinq ans meurent de diarrhée chaque année. En outre, la Banque mondiale estime que 20% de la population indienne n'a pas accès à l'électricité. De ce fait, il existe une demande croissante et un besoin urgent de produits liés aux énergies renouvelables et d'installations sanitaires adéquates.

Projet WATSAN : des défis surmontés aux résultats tangibles

Maanaveeya – filiale indienne d'Oikocredit – et la Société financière internationale (SFI) s'attaquent à ces défis en finançant conjointement un projet de 1 million de dollars ayant pour objectif le financement durable de l'accès à l'eau potable, l'assainissement et les énergies renouvelables. Ce projet, connu sous le nom de WATSAN, a démarré en 2011 pour une durée de 3 ans et a été conçu afin d'aider les institutions de microfinance (IMF) à offrir des produits et services additionnels visant à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires.

Dans le cadre du projet WATSAN, Maanaveeya a accordé des prêts à 12 IMF partenaires servant au total 234 000 bénéficiaires. Les différents types de prêts consentis comprenaient des crédits pour la construction de toilettes, de systèmes d'eau courante, d'unités de stockage d'eau et de filtres à eau, ainsi que des prêts pour les énergies renouvelables comme l'équipement en panneaux solaires pour l'éclairage ou des foyers améliorés. Maanaveeya a également apporté son soutien à ses partenaires dans l'organisation d'activités de sensibilisation à la santé, à l'hygiène et à l'environnement au travers de campagnes prenant la forme de théâtre de rue, de films documentaires, de clips vidéo et de démonstrations. Plus d'un million de personnes ont bénéficié de ces campagnes de sensibilisation.

Les partenaires impliqués dans le projet WATSAN ont rencontré des obstacles et ont dû relever plusieurs défis de taille. En premier lieu, la continuité dans la mise en œuvre du projet sur le terrain a dû être assurée par des opérateurs locaux plutôt que par les sponsors ou les promoteurs. Deuxièmement, il a fallu mettre en place un système de suivi adéquat pour évaluer l'utilisation des dispositifs par les bénéficiaires finaux. Troisièmement, il a fallu déployer une offre permanente de services

après-vente pour la maintenance technique des purificateurs d'eau et des lanternes solaires.

Le projet WATSAN a été mené à bien grâce à l'alignement de sa stratégie avec les business plans des IMF concernées, au renforcement des procédures de suivi et d'évaluation des projets et à l'attention portée au choix de solutions techniques et de services connexes pour améliorer la performance. Enfin, le projet WATSAN a pu décoller grâce à des subventions permettant de financer des campagnes de sensibilisation et de promotion de l'eau et de l'assainissement et des énergies renouvelables dans le but d'informer les usagers finaux sur les nombreux avantages du projet, et de les inciter à y prendre part.

Le projet WATSAN est en train de changer la donne en Inde. Les nombreuses femmes ayant participé à ce projet déclarent avoir une plus grande estime d'elles-mêmes et se sentir davantage en sécurité en disposant de leurs propres toilettes. Outre la réduction des maladies hydriques et diarrhéiques, l'accès à l'eau et aux installations sanitaires représente un gain de temps et d'efforts pour les familles, libérées de la corvée d'eau.

Ce projet a démontré que lorsque la finance est mise à la disposition des ménages à faibles revenus, elle leur permet d'acquiescer des technologies durables qui améliorent leur santé et leurs conditions de vie. Le succès de ce projet témoigne de la capacité des IMF à offrir à leurs clients des produits et services autres que ceux issus des modèles de prêts traditionnels.

¹ Feeling the Pulse, A Study of the Total Sanitation Campaign, WaterAid, 2008.

² WATSAN Sustainable Energy, Oikocredit, Maanaveeya Development & Finance Private Limited.

GING LEDEMSA
DIRECTRICE DES RELATIONS AVEC LES
INVESTISSEURS ET DE LA PERFORMANCE SOCIALE,
OIKOCREDIT



Crédit : Opmeer Reports



Bâtir l'avenir du secteur, une pierre après l'autre

Lors du 17^e Sommet du Microcrédit, Mme Deepali Sood de Habitat for Humanity a partagé une statistique remarquable : seuls 2% des capitaux de la microfinance sont destinés au financement de l'habitat. En quoi est-ce remarquable ? En 2015, les prêts à l'habitat représentaient 73% de l'endettement des ménages aux Etats-Unis, 82% en France et 88% au Royaume-Uni. Il est clair que l'objectif premier des crédits à la consommation est le financement des logements dans les pays à revenu élevé.

Les besoins de base des familles à faibles revenus ne sont guère différents. Les clients détournent souvent leurs crédits « microentreprise » pour répondre aux besoins de leur foyer, à commencer par le logement. En effet, les microcrédits classiques, conçus pour les microentreprises, sont trop courts et trop peu élevés pour répondre à la plupart de ses besoins, d'où la nécessité d'exploiter le potentiel du microcrédit habitat.

Les défis de l'accès au logement

La plupart des familles démunies du monde ont recours à des constructions progressives pour se loger. Une jeune famille peut commencer par épargner pour acheter un lopin de terre, puis pour poser les fondations, les murs, la toiture, les fenêtres et des pièces supplémentaires lorsque la famille s'agrandit. Ou alors, une famille peut construire une structure temporaire et l'améliorer au fur et à mesure. Ce processus peut prendre des décennies. De nombreuses villes en Asie, en Afrique et en Amérique latine possèdent des quartiers entiers regorgeant de maisons à moitié finies, dont la plupart sont déjà habitées.

Cependant, même une construction progressive requiert des fonds importants à chaque étape (on ne construit pas la moitié d'un mur ou d'un toit). Les familles économisent donc sur le long terme, généralement en achetant et en stockant des matériaux de construction pour poursuivre leur projet. Ou bien, elles

vont puiser dans leur épargne et leurs crédits – y compris des microcrédits – pour financer l'amélioration progressive. Mais ce processus demeure inefficace et risqué – les briques peuvent être volées, les sacs de ciment trempés et les tôles de toiture cassées.

Les opportunités du développement du microcrédit habitat

Avec des prêts 2 à 3 fois plus longs et importants que les microcrédits traditionnels, les microcrédits au logement sont parfaitement adaptés au financement de ces constructions. Mais même si ces produits existent depuis plus de dix ans, ils ne représentent qu'une part minime du secteur. La moindre rentabilité des microcrédits habitat est une des raisons non avouées de ce constat ; ces crédits sont moins rentables pour les institutions de microfinance (IMF) – du moins sur le court terme – car afin de rester abordables, leurs taux d'intérêt doivent être inférieurs à ceux des microcrédits à court terme.

Mais les IMF qui s'accrochent aux rendements élevés des microcrédits traditionnels sans étendre leurs services au logement et à d'autres secteurs prennent un risque. Se battre avec plusieurs IMF concurrentes en se limitant aux clients microentrepreneurs ne garantit ni la croissance à long terme ni une plus grande inclusion financière.

Alors que Mme Sood a souligné lors du Sommet du Microcrédit le faible niveau d'investissement dans le financement de l'habitat, elle a également incité le public à consacrer au moins 10% de leur investissement total au financement de ce secteur. Voilà une prescription qui mérite d'être suivie.

DANIEL ROZAS
EXPERT MICROFINANCE SENIOR
PLATEFORME EUROPÉENNE DE LA MICROFINANCE
(e-MFP)

Le développement du microcrédit personnel et professionnel en France

En 2005, l'État crée le Fonds de cohésion sociale (FCS) qui garantit les microcrédits professionnels et personnels. La gestion de ce fonds a été confiée dès son origine à la Caisse des Dépôts qui contribue depuis au développement du microcrédit en France.

Le microcrédit personnel

La Caisse des Dépôts a établi des partenariats avec une vingtaine de partenaires financiers – des banques de détail, des établissements financiers spécialisés, des crédits municipaux et des instituts de microfinance – qui octroient les prêts. Les demandes sont préalablement examinées par un accompagnateur pouvant être un travailleur social ou un bénévole auprès d'une association luttant contre l'exclusion financière. Lors de la demande, le projet est évalué au regard de l'insertion professionnelle ou sociale qui peut en résulter ; l'examen de la situation budgétaire permet d'apporter des conseils sur la gestion des comptes bancaires, de faire l'ouverture aux droits sociaux et de vérifier la capacité de remboursement du demandeur.

Le microcrédit professionnel

Le soutien du FCS sur le segment du crédit professionnel solidaire se traduit par une mobilisation en faveur des mécanismes suivants :

- La dotation de fonds d'État regroupés au sein du Fonds solidaire de garantie pour l'entrepreneuriat féminin et l'insertion (FOGEFI) ;
- Le soutien à l'activité de garantie des fonds territoriaux « loi Galland » gérés par France Active Garantie ;
- Le soutien des réseaux d'accompagnement de la création d'entreprise ;
- Le Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (Nacre).

Le FCS a bénéficié de 18,5 millions d'euros en 2015 sur ce champ, dont 7,4 millions sur les dispositifs de garantie classiques et 10 millions en garantie de la ressource des prêts « Nacre », le solde étant affecté au financement des réseaux accompagnants.

Cet apport a permis au FOGEFI la mise en œuvre de 15 210 dossiers (en augmentation de 9% par rapport à 2014) pour un montant garanti de 65,2 millions d'euros traduisant une augmentation du montant du ticket moyen de la garantie. Plus de 108

Pour les dix ans du FCS, www.france-microcredit.org, le portail internet de la Caisse des Dépôts fait « peu neuve » ; son identité visuelle est revue et il devient plus modulable pour faciliter les démarches des demandeurs.

Le microcrédit personnel en chiffres fin 2015 :

- 84 130 microcrédits personnels octroyés depuis 2006 ;
- 192,2 M€ : montant nominal distribué depuis 2006 ;
- 2 285 € : montant moyen des prêts.

millions d'euros de prêts en faveur de l'entrepreneuriat féminin, du microcrédit, principalement de l'Adie, ou des entreprises d'insertion et des structures solidaires ont pu être levés grâce au FOGEFI.

Les fonds territoriaux « loi Galland », co-dotés par les collectivités locales, progressent significativement : 4 021 garanties représentant 61 millions d'euros. Ces garanties concernent tout autant les toutes petites entreprises que les entreprises solidaires.

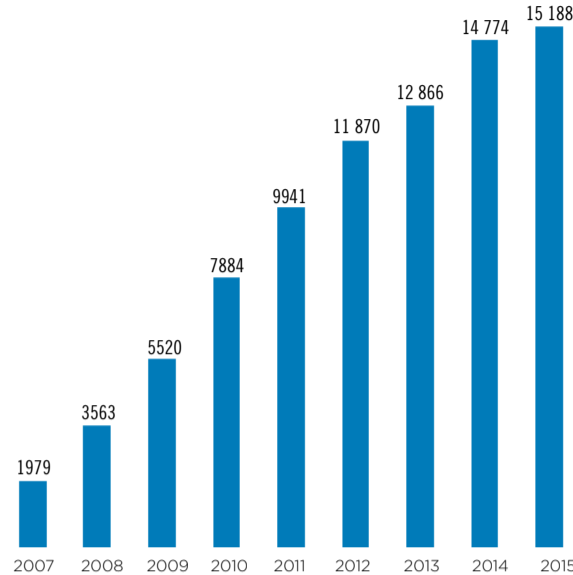
La garantie des prêts « Nacre » par l'État via le FCS a permis en 2015 quelque 9 600 prêts pour un montant total de 36 millions d'euros.

Au total, plus de 37 231 emplois ont pu être créés ou consolidés par l'action du FCS (hors Nacre) sur le champ du crédit professionnel solidaire en 2015.

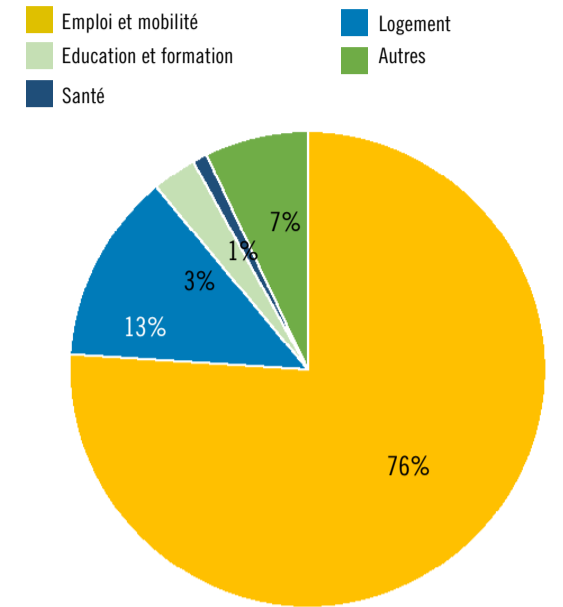
DEPARTEMENT ECONOMIE ET COHESION SOCIALE
GROUPE CAISSE DES DEPOTS (CDC)



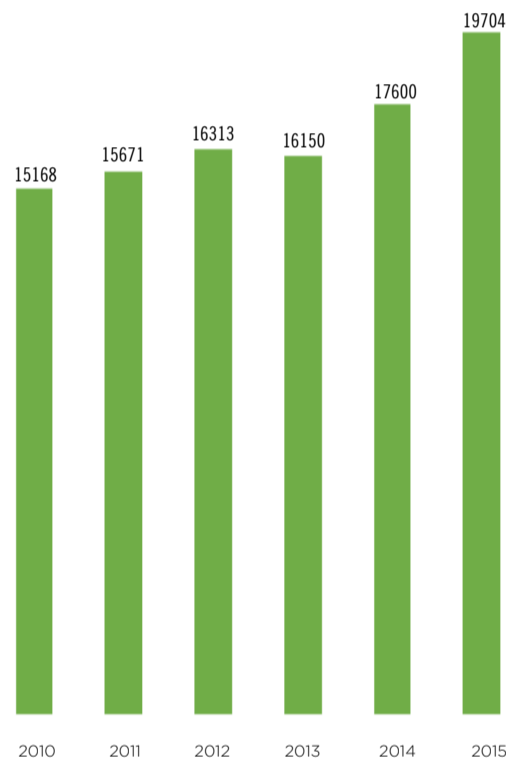
Nombre de microcrédits personnels garantis distribués en France par année



Répartition des prêts par objet (microcrédit personnel) en France en 2014



Nombre de garanties mises en place (microcrédit professionnel)



Le soutien de la Commission aux institutions de microfinance en Europe

La microfinance est reconnue au niveau européen comme un instrument de politique essentiel pour combattre l'exclusion sociale et financière, promouvoir l'entrepreneuriat et soutenir les microentreprises. Bien que le secteur ait connu une croissance constante au cours des dernières années, il existe encore en Europe une demande importante non satisfaite de la part des particuliers et des microentreprises qui demeurent exclus des systèmes financiers traditionnels.

Pour pallier cette situation, la Commission européenne a pris des mesures spécifiques visant à accroître la disponibilité et l'accessibilité des instruments de microfinancement pour les groupes vulnérables et les microentreprises. Le soutien de la Commission à ce secteur passe par des financements et par le renforcement des capacités des institutions. Il s'effectue principalement par le biais du Programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI), un instrument de financement visant à promouvoir un niveau élevé d'emplois durables et de qualité, à garantir une protection sociale correcte et adéquate, à lutter contre la pauvreté

et l'exclusion sociale, et à améliorer les conditions de travail¹. Ce programme couvre la période 2014-2020 et est doté d'un budget de 919 millions d'euros, dont 21% sont spécifiquement dédiés au soutien de la microfinance et de l'entrepreneuriat social.

Dans le cadre du programme EaSI, la Commission ne finance pas directement les microentrepreneurs, mais permet à des intermédiaires financiers sélectionnés de proposer plus de crédits aux personnes vulnérables et aux microentreprises en leur octroyant des garanties et un financement spécifique². En fait, l'objectif est d'augmenter la disponibilité des microcrédits pour les groupes vulnérables qui souhaitent créer ou développer une activité économique, et pour les microentreprises qui ont des difficultés à obtenir un crédit classique auprès des banques traditionnelles.

À l'occasion de la 1^{ère} Journée Européenne de la Microfinance, organisée avec le soutien de la Commission européenne par le Réseau Européen de la Microfinance et le Centre de la Microfinance le 19 octobre 2015, six institutions de microfinance (IMF) des Pays-Bas,

France, Irlande, Italie, Espagne et Roumanie ont signé les premiers accords de garantie EaSI en présence de Mme la Commissaire Marianne Thyssen. Selon les spécialistes du secteur, environ 20 000 microentreprises pourront bénéficier de prêts totalisant 237 millions d'euros grâce à ce dispositif. Depuis février 2016, cinq accords de garantie supplémentaires ont été signés, favorisant l'octroi de prêts aux microentreprises en République tchèque, Pologne, Espagne, France et au Royaume-Uni. Certains experts s'attendent à ce que ce financement soit victime de son succès et soit rapidement épuisé.

En plus des instruments financiers et dans la continuité du programme pilote d'assistance technique connu sous le nom de JASMINE (pour la période de programmation 2007-2013), la Commission continuera de soutenir la capacité institutionnelle des IMF. Fi-compass, une plateforme de la Banque européenne d'investissement, gère le programme d'assistance technique dans le cadre d'EaSI au nom de la Commission. Le programme d'assistance technique a été lancé en 2015 et offre trois types de soutien.

- Évaluations effectuées par des prestataires de services spécialisés indépendants, et complétées par des formations sur mesure pour le personnel et la direction de l'IMF. Les 25 premières IMF bénéficiaires de ce renforcement des capacités ont été sélectionnées en 2015.

- Conseil aux IMF concernant le Code européen de bonne conduite pour l'octroi de microcrédits par le biais de formations et d'évaluations de sa mise en pratique. Ce dernier offre un ensemble de normes en matière de gestion et d'établissement de rapports des IMF. Il s'appuie sur les meilleures pratiques reconnues dans le secteur. Pour les IMF, adhérer à ce Code est devenu une condition préalable pour avoir accès à l'assistance technique et aux garanties du programme EaSI.

- Accès à des services de développement des marchés tels que des ateliers ou des séminaires sur des sujets liés à la microfinance, ainsi qu'à un centre d'assistance (« Helpdesk ») pour promouvoir la diffusion des bonnes pratiques et améliorer la visibilité de la microfinance en Europe.

Toutes ces initiatives visent à élargir l'octroi de microcrédits en Europe et, de ce fait, à promouvoir l'emploi et

l'inclusion sociale. Une évaluation intermédiaire du programme EaSI pour la période 2014-2016 est prévue en 2017 et permettra de vérifier si les activités mises en œuvre ont un impact positif sur les personnes vulnérables souhaitant créer une microentreprise et sur celles déjà existantes.

¹ <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1081>

² Les instruments financés sont alloués dans le cadre de l'Instrument de microfinancement européen Progress qui fonctionnera parallèlement au volet Microfinance et entrepreneuriat social du programme EaSI jusqu'en 2016.

NICOLA BENAGLIO
CHARGÉ POLITIQUE ET RECHERCHE
RÉSEAU EUROPÉEN DE LA MICROFINANCE (REM)

Mal-logement en France, les réponses du microcrédit habitat

Logement insalubre, précarité énergétique, habitat de fortune... Toutes les formes de mal-logement peuvent avoir des conséquences sur l'état de santé des personnes qui les subissent. La France compte quelques 600 000 logements insalubres, qui cumulent de nombreux désordres tels que les infiltrations d'eau, une mauvaise ventilation, un chauffage insuffisant ou absent, qui aggravent ou provoquent des pathologies allergiques et respiratoires.

Dans les logements anciens, la vétusté peut également entraîner la dégradation des peintures au plomb, dont l'ingestion des poussières et des écailles est particulièrement dangereuse pour les jeunes enfants : plus de 5 300 enfants sont aujourd'hui atteints du saturnisme en France, une maladie qui entraîne des troubles graves et irréversibles du développement.

En 2015, une étude réalisée par la Fondation Abbé Pierre a montré que la fréquence des pathologies allergiques et respiratoires est accrue chez les 5 millions de ménages qui sont en situation de précarité énergétique, c'est-à-dire des ménages qui ne peuvent pas se chauffer correctement, parce que le mauvais état de leur logement entraîne une facture énergétique insupportable. L'utilisation excessive d'appareils de chauffage d'appoint, pour compléter une installation défectueuse, est un risque supplémentaire pour leur santé.

Face à ces constats, la réalisation de travaux d'amélioration des logements est un enjeu majeur. Cela demande un effort financier important pour les propriétaires et doit s'accompagner d'une politique d'aides publiques, incitative et facilitante. Depuis sa création, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) propose des aides aux propriétaires pour réaliser des travaux, et de manière particulièrement ambitieuse depuis 2012 avec le programme de rénovation thermique « Habiter Mieux ». Selon les territoires, ces aides sont complétées par les aides des collectivités et celles d'organismes de protection sociale. Ces aides permettent d'inciter et d'aider les ménages modestes à réaliser des travaux d'amélioration et de performance thermique dans leurs logements.

Néanmoins, les aides publiques ne couvrent qu'une partie du coût des travaux, souvent autour de 60 à 70%. Le financement de la part résiduelle (le « reste-à-charge ») est difficile, voire impossible à assumer pour les ménages en difficulté, qui ne disposent d'aucune épargne personnelle. Pour ces ménages, le microcrédit habitat est une solution, parfois la seule, pour concrétiser leurs projets de travaux. D'autant que ce microcrédit peut ouvrir droit à une allocation logement qui permet au ménage de supporter sans difficulté la charge des remboursements. C'est pourquoi la Fondation Abbé Pierre s'est engagée dans une expérimentation avec les Caisses d'Épargne, en apportant sa garantie à des microcrédits habitat, dans l'attente qu'un dispositif de droit commun soit créé par les pouvoirs publics.

JULIA FAURE
RESPONSABLE PROGRAMME
FONDATION ABBÉ PIERRE POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS

Exemple de rénovation de logement grâce au microcrédit habitat

Avant



Après



Crédit : Thomas Busk/Cultura/Photonostop

Dans son édition 2013, le Baromètre de la Microfinance présentait une expérimentation française de microcrédit habitat, impulsée par les Caisses d'Épargne, avec la garantie du Fonds de Cohésion Sociale (fonds public de garantie des microcrédits) et de la Fondation Abbé Pierre. Ce microcrédit cible des propriétaires en difficulté, afin de les aider à financer la rénovation de leur logement et réduire ainsi leur facture énergétique. Un pari ambitieux étant donnée l'ampleur de la précarité énergétique en France, qui toucherait environ 2 millions de foyers¹. Quel bilan tirer après 3 ans ?

Bien qu'en progression constante (+30%² en 2015 par rapport à 2014), le nombre de ménages financés chaque année est encore faible (moins de 300 en 2015). Un chiffre à relativiser en raison du renforcement des aides publiques existantes, mais qui s'explique aussi par la complexité des dossiers traités, qui nécessitent un accompagnement important dans la durée. Cet accompagnement est assuré par des opérateurs spécialisés dans la rénovation des logements, au premier rang desquels le réseau Soliha.

Le microcrédit habitat finance l'installation de nouveaux systèmes de chauffage, l'isolation des bâtiments et, dans une moindre mesure, la réhabilitation de logements très dégradés. Il touche un public différent des traditionnels emprunteurs de microcrédit personnel. 72% d'entre eux habitent en milieu rural, contre 35% habituellement. Leur moyenne d'âge est aussi plus élevée, puisqu'un emprunteur sur deux est retraité (contre 4% habituellement). Le montant moyen des microcrédits habitat s'élève à 7 500€, contre 2 000€ en moyenne pour les microcrédits personnels. Pour autant, le revenu moyen des bénéficiaires de microcrédit habitat est proche de celui des bénéficiaires de microcrédit personnel, ce qui se traduit par un doublement de la durée moyenne de remboursement, de 30 à 60 mois.

Dans la dynamique de cette expérimentation nationale, le Crédit municipal de Paris et ses partenaires ont lancé en 2014 un nouveau microcrédit pour les propriétaires modestes en Île-de-France. Les bénéficiaires de microcrédits habitat perçoivent des revenus faibles (inférieurs à 1 200€ en moyenne), outre les travaux de réduction de la précarité énergétique, ils peuvent ainsi se protéger contre les risques de perte de leur logement, lorsqu'ils ne sont pas en capacité de financer seuls leur quote-part des travaux votés dans leur copropriété.

En résumé, le microcrédit habitat est venu répondre aux besoins d'un nouveau public, propriétaire de son logement, dont la situation financière ne lui permet pas de faire face aux coûts de copropriété et aux travaux de rénovation. En ce sens, ces expérimentations nationales ont joué un rôle précurseur, dont semblent s'inspirer les pouvoirs publics qui ont annoncé la création d'un nouvel éco-prêt à 0%, garanti par l'État. Un bel exemple d'innovation financière et de partenariats au service de l'habitat et du développement durable.

¹ Source : Agence nationale de l'habitat (ANAH)

² Toutes les statistiques présentées dans cet article sont celles de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne.



CAISSE D'ÉPARGNE
FÉDÉRATION NATIONALE

CEDRIC TURINI
RESPONSABLE RSE
FÉDÉRATION NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE (FNCE)

Microcrédit en France : un tremplin vers l'emploi

Le microcrédit personnel

Le microcrédit dit « personnel » n'a pas, comme son grand frère « professionnel », une finalité aussi directement liée à l'emploi ; il ne finance pas la création d'une activité. En France, la loi prévoit qu'il doit financer des projets d'insertion professionnelle ou sociale. Cependant c'est bien le premier objectif qui a pris l'ascendant : depuis 2005, trois microcrédits sur quatre ont servi à financer un projet d'accès ou de maintien dans l'emploi salarié. La raison principale tient certainement au fait que financer un projet d'insertion professionnelle doit être le moyen le plus efficace de contribuer à l'amélioration de la situation de précarité des demandeurs. Cette appréciation est-elle fondée ?

En 2013, la Caisse des Dépôts a mené une étude d'impacts du microcrédit personnel. Il en résulte que

lorsque les emprunteurs poursuivaient un objectif professionnel, deux tiers ont vu leur situation s'améliorer ou être préservée. L'ampleur des résultats varie toutefois selon la situation initiale du demandeur : dans 72% des cas, les emprunteurs qui avaient un emploi au moment de la demande ont réalisé leur projet de manière durable (conserver l'emploi en cours, accéder à un emploi meilleur, etc.) ; tandis que 55% des emprunteurs sans emploi ont observé une réussite durable.

Qu'en est-il de l'impact du microcrédit personnel sur le niveau de vie des emprunteurs ? Là encore on observe un effet positif : les emprunteurs ayant un projet d'insertion professionnelle voient leur revenu moyen passer de 771 euros lors de leur demande de microcrédit à 881 euros au moment de l'enquête (la durée entre les deux s'étend de 6 mois à 5 ans).

Même si l'on sait que la précarité et l'exclusion sociale ont de multiples facettes, l'insertion professionnelle est un des éléments clefs pour y échapper. Les résultats positifs que nous venons de rappeler devraient nous convaincre du potentiel du microcrédit personnel à relever le défi.

Le microcrédit professionnel

Les retombées en termes d'emploi du microcrédit professionnel garanti par le Fonds de cohésion sociale se sont chiffrées pour 2015 à 37 231 emplois créés ou consolidés sur l'ensemble des champs considérés : garanties bancaires et extra-bancaires pour les très petites entreprises (TPE) et les entreprises solidaires en création et en consolidation. Ce chiffre est en quasi stabilité par rapport à l'année précédente.

Dans le détail, 20 750 emplois ont été générés dans le secteur des TPE dont 7 861 pour les garanties bancaires (notamment liées à l'entrepreneuriat féminin) et 12 889 pour les garanties extra-bancaires telles que l'Adie qui connaît pour sa part une croissance marquée de 15%.

S'agissant des entreprises solidaires, le nombre d'emplois créés ou conso-

lidés est de 16 482. Par ailleurs, en 2015 environ 8 700 entreprises ont été financées par un prêt Nacre (nouveau accompagnement pour la création et la reprise d'entreprises). Sur une base déclarative des porteurs de projet, un prévisionnel de création de 12 800 emplois était envisagé grâce à Nacre sans qu'il ne soit possible de les ajouter intégralement aux données emplois sur la garantie classique, certains projets pouvant bénéficier de plusieurs dispositifs.

DEPARTEMENT ECONOMIE ET COHESION SOCIALE
GROUPE CAISSE DES DEPOTS (CDC)

Entretien avec le Professeur Muhammad Yunus : « Nous avons créé un système financier qui privilégie une poignée de chanceux »



Crédit : Fondation Grameen Crédit Agricole

Que devons-nous faire d'ici à 2030 pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) ?

Les 17 Objectifs de développement durable forment une liste de nos problèmes les plus importants. Nous sommes décidés à atteindre un seuil à ne plus dépasser pour la pauvreté, la faim, le changement climatique et tous les autres problèmes. Dans les 15 années à venir, nous devons nous assurer de résoudre les problèmes que nous avons créés dans le passé. Je

me pose donc la question suivante : pourquoi ne pas poursuivre nos efforts pour atteindre ces 17 objectifs, tout en défaisant, changeant et corrigeant les choses qui sont allées de travers ? Voilà ce sur quoi nous devons nous concentrer. Notre système économique est un bon exemple : 1% de la population mondiale possède 99% de la richesse et ce sera pire demain. Nous avons créé un système financier qui privilégie une poignée de « chanceux » pendant que les « malchanceux » sont complètement laissés pour compte. Il

ne s'agit pas simplement de donner des microcrédits : les microcrédits sont importants, mais il faut créer un système financier qui soit ouvert à tous ceux qui étaient exclus auparavant.

Comment la microfinance peut-elle être un outil pour atteindre les ODD ?

La microfinance a déjà fait ses preuves. Laisser des personnes en dehors du système financier revient à les maintenir à la merci de tous. S'il existe une institution financière

pour me soutenir, je n'ai plus besoin de dépendre de quiconque, je peux m'occuper de moi-même. Je peux aller de l'avant, prendre de l'argent et commencer ma propre vie et ma carrière. Toutes ces femmes qui empruntent auprès des banques de microfinance et des organisations non-gouvernementales (ONG) ne cherchent pas des emplois ; elles deviennent instantanément des entrepreneures, grandissent, et ainsi de suite. Cela doit cependant faire partie intégrante d'un système financier plus grand ! Ça ne doit pas rester une simple note de bas de page dans les discussions financières.

Quelles évolutions présentez-vous pour le secteur de la microfinance ?

Nous avons préparé le terrain et sommes maintenant en mesure de créer des institutions financières. Les ONG peuvent devenir des banques de microfinance. Elles font déjà tout, mais la loi ne permet pas de leur délivrer de licence. Moi, je dis : changeons la loi, créons la loi, pour que des ONG de microfinance puissent devenir des banques de microfinance et lutter contre ces problèmes. Il existe déjà plusieurs banques dans la microfinance comme la Grameen Bank, qui s'attaque à de nombreux aspects de la marginalisation dont nous avons souffert. Elle fournit non seulement des prêts mais aussi des services d'épargne, d'assurance, de retraite et des prêts étudiants. Fournissez tous les services et ne vous contentez pas d'en proposer un ou deux. Nous n'avons pas encore réussi. C'est là toute l'importance de la technologie, de la jeunesse et des entreprises sociales ; toutes ces choses doivent être fusionnées pour que nous avancions.

Comment pouvons-nous tous contribuer à un monde 3Zero ?

La manière la plus simple de contribuer est de croire que nous pouvons y arriver, que ce n'est pas impossible. Nous sommes à un moment de l'histoire où tout ce qui nous semble impossible peut être rendu possible. Il s'agit de se résoudre à le faire. Si nous nous attachons à le faire, nous pouvons réussir. La technologie est là, la créativité est là, l'entrepreneuriat est là. Les jeunes sont les mieux placés pour répondre à tous ces défis et repenser les choses. Repenser, c'est avoir un sens de l'ensemble, ce n'est pas refaire la même chose encore et encore, un peu moins et un peu plus. Pour réussir, il faut repenser le concept, réinventer le système. Il y a deux sortes d'entreprises : celles destinées à générer de l'argent, et celles destinées à résoudre les problèmes. Les deux sont possibles, à vous de choisir. Donnons des choix aux gens, donnons aux jeunes le choix de la direction à suivre. Le chômage est un enjeu majeur auquel nous devons répondre. Nous devons croire que nous sommes des entrepreneurs et non pas des demandeurs d'emploi. D'un coup, tout change ! Utilisez votre créativité et choisissez bien comment l'investir. Vous l'utilisez pour créer une nouvelle civilisation qui n'alimentera plus ces 17 problèmes. Nous pouvons tout remettre à plat. Un nouveau commencement. C'est très important.

MUHAMMAD YUNUS
FONDATEUR DE LA GRAMEEN BANK
PRIX NOBEL DE LA PAIX

PROPOS RECUEILLIS PAR CONVERGENCES

Remerciements aux membres du Comité de pilotage du 7^e Baromètre de la Microfinance et aux rédacteurs : ACTED (Adrien Tomarchio) ; BNP Paribas (Claudia Belli, Alain Levy) ; CERISE (Bonnie Brusky) ; CERMi (Davide Forcella) ; Citi Inclusive Finance (Marjolaine Chaintreau) ; Crédit Coopératif (Anthony Degouve) ; Crédit Municipal de Paris (Sandra Bythell) ; ESC Dijon (Arvind Ashta, Djamchid Assadi) ; Plateforme européenne de la microfinance - e-MFP (Gabriela Erice García, Sam Mandelson, Daniel Rozas) ; Fédération nationale des Caisses d'Epargne - FNCE (Cédric Turini) ; Fondation Abbé Pierre (Julia Faure) ; Fondation Energies pour le monde (Yves Maigne) ; Fondation Grameen Crédit Agricole (Pierre Casal Ribeiro, Maria Franco, Philippe Guichandut, Jean-Luc Perron, Muhammad Yunus) ; Freedom From Hunger (Bobbi Gray, Gabriela Salvador) ; Groupe Caisse des Dépôts - CDC (Frédéric Levet, Sébastien Poidatz) ; MasterCard Foundation (Ruth Dueck Mbeba, Roger Morier) ; MIX Market (Mohita Khamar, Blaine Stephens) ; Oikocredit (Gaël Marteau, Gind Ledesma) ; OXUS (Sébastien Duquet) ; PAMIGA (Marion Allet, Quentin Antoine, Snezana Jovic, Claire Ozanne, Kerman Wildberger) ; PlaNet Guarantee (Anaar Kara) ; Réseau Européen de la Microfinance - REM (Nicola Benaglio) ; Social Performance Task Force (Leticia Emme) ; Solidarité Internationale pour le Développement et l'investissement - SIDI (Laurent Chéreau, Morgane Nzelemona).

Convergences : Joséphine de Bartillat, Alix Bouillon, Émilie Chassagnard, Carolina Herrera, Mathilde Ligneau, Camille Pesquet, Émilie Poisson, Céline Rotcajg, Fanny Roussey, Carine Valette, Mathilde Sulowski, Alice Wagner.

Citation suggérée pour ce document : Baromètre de la Microfinance 2016 / Convergences. **Mise en page :** Convergences. **Impression :** Chevillon Imprimeur

UNE PUBLICATION

EN PARTENARIAT AVEC

AVEC LE SUPPORT
TECHNIQUE DE



Lancée en 2008, Convergences est la première plateforme de réflexion en Europe rassemblant des acteurs publics, privés et solidaires autour de l'objectif Triple Zéro : un monde « Zéro exclusion, Zéro carbone, Zéro pauvreté ». Elle a pour mission de mobiliser la réflexion et l'action, de diffuser des bonnes pratiques et de favoriser la co-construction de partenariats et de solutions innovantes. Convergences s'appuie sur plus de 200 organisations partenaires, représentées au sein de ses Groupes de travail, pour co-construire le Forum Mondial Convergences qui réunit chaque année près de 7000 participants autour des enjeux et défis du développement durable, pour réaliser des études et publications, et pour organiser des débats et rencontres tout au long de l'année.

www.convergences.org

Copyright Convergences juin 2016 – Convergences, 33 rue Godot de Mauroy, 75009 Paris – France // +33 (0)1 42 65 78 84
Pour plus d'informations : contact@convergences.org ou www.convergences.org

